Rapport sur le Travail

du

Fonds Patriotique Canadien

de

Août 1914 à Août 1917

Comité de Secours
Montréal

LP
F5012
1917?
F673

CF 2537

"L'INFLUENCE d'un but commun à atteindre, d'espérances déçues et de tristesse commune ne cessera pas d'exercer son action sur nous tant que durera la guerre, et créera entre nous un lien plus fort que jamais. Pour nous la fin de la guerre ne peut être que la victoire, mais ce but atteint il appartiendra au monde de veiller à ce que ce sacrifice de vie ne se renouvelle pas.

Quand d'autres fléaux que la guerre s'abattent sur le monde ils emportent vieillards, débiles, dégénérés, mais cette guerre enlève les meilleurs d'entre nous, laissant dans notre pays une virilité amoindrie et beaucoup de nos femmes condamnées à une perpétuelle solitude.

Pour résoudre les problèmes d'après-guerre, il faut que nous soyions une nation unie. Il ne faut pas qu'une partie de notre peuple vive dans l'ignorance, car l'ignorance signifie faiblesse. Il faut que toutes nos intelligences soient mises en valeur, n'avons-nous pas besoin de toutes nos ressources pour réparer les pertes de la guerre.

Des impulsions nouvelles se font jour dans le monde tout entier, des causes d'agitations nouvelles commencent à se manifester, mais l'éducation, l'Union, la Justice et la coopération de toutes les classes de la Société nous permettront d'en sortir victorieux. Dans l'ignorance seule on trouve les ténèbres. L'ignorance c'est l'ennemi, tandis que science et progrès nous conduisent à une paix permanente."

H. G.

1205666

MEMBRES DU COMITE DE SECOURS

CLARENCE F. SMITH
Président

Mlle M. E. Douglas-Roberton
Comptable

Geo. W. Elliott
Secrétaire

Sir H. B. Ames, M.P.
Dr. A. Brisset des Nos
Mme E. B. Busteed
Robt. Dexter
Mgr. Farthing
Gustave Francq
Hon. J. J. Guerin
Mme J. A. Henderson
D. S. Friedman

Brig. Gen. A. E. Labelle
Dr. E. P. Lachapelle
Mme J. T. Ostell
R. W. Reford
Mlle Helen R. Y. Reid
John W. Ross
A. Tarut
Dr. Villard

MEMBRES DU SOUS-COMITE FRANCO-BELGE

Président.....Alfred Tarut
Vice-Président.....Dr. P. Villard
Trésorier Honoraire.....J. R. Genin
Secrétaire Honoraire.....Mlle G. Gréterin
Secrétaire Conjoint.....H. de Passille

P. B. de Crévecoeur
H. de Passille
Dr. Brisset des Nos.
E. Montpetit

Mesdames C. Bonin
W. Hodgson
Guignon
E. Montpetit
Wollert

CHEFS VOLONTAIRES DES DIFFERENTS BUREAUX

PRESIDENT DU COMITE DE SECOURS:—
M. Clarence F. Smith.

DIRECTRICE DES ASSEMBLEES DU BUREAU AUXILIARE DES DAMES:—
Mlle Helen R. Y. Reid.

DEMANDES ET RENSEIGNEMENTS:—
Mme Oliver Smith.

ENQUETE:—
Mlle F. B. Hains.
Mlle Margaret Trenholme.

APPLICATION:—
Mme John Warminton.
Officier d'admission—Mme A. E. Mussen.

CAISSE D'URGENCE:—
Mme W. O. H. Dodds.

DOCUMENTATION:—
Mme Walter Jamieson.

DOCUMENTATION. DE CORRESPONDENCE:—
Mlle Mary Tooke
Mlle Helen Yuile.

BUDGET:—
Mlle Margaret Sutherland.

COMPTES DE BANQUE:—
Mlle Adrinne Hart.

PRETS:—
Mlle E. Meredith Hodgson.

DETTES:—
Mme W. Cochrane.

REGISTRATION:—BUREAU DE POSTE:—
Mme A. C. Wood.

REGISTRATION DES HOMMES LICENCES ET BLESSES:
Mlle L. Bender.

LISTES DE LA MILICE DES REGIMENTS:—
Mlle Eileen B. Thompson.

REFERENCES ET CERTIFICATES
Mlle Mary Bacon.
Mlle Joyce Smith.

STATISTIQUES SOCIALES:—
Mlle. Georgina Hunter.

Chefs de quartiers et de districts

DOYENNE DES CHEFS DE QUARTIERS—MLLE SAMUEL

Maisonneuve—Mme R. W. Reford, Mlle Shaw, Mme Wolfred Nelson.
Hochelaga—Mme R. W. Reford, Mlle Shaw, Mlle Samuel
Longue Pointe—Mme R. W. Reford, Mlle Shaw.
Rosemount—Mme R. W. Reford, Mlle Shaw. Mme. U. H. Dandurand.
St-Joseph—Mlle Samuel, Mme. Ostell.
St-André et St-Georges—Mme F. L. Wanklyn, Mme R. Taschereau.
Ste-Marie et Papineau—Mme. R. Adair, Mme. Terreux.
Notre Dame de Grace—Mme. Fullerton, Mlle Granger.
Ste-Anne—Mme. McAnally, Mme. Geoffrion.
Ste-Gabriel—Mme Dickson, Mme. Dupuis.
St-Henri—Mme Parkes, Mme Curran.
Ste-Cunegonde—Mme H. R. Drummond, Mme. Duverger.
Montréal-Ouest—Mme A. D. Martin.
St-Jean Baptiste—Mlle Samuel, Mme. Lemieux.
Verdun Est—Mme Coltart, Mme Daoust.
Verdun Ouest—Mme Fessenden, Mme. Daoust.
Westmount—Mlle Hains, Mme Fortier.
St-Laurent—Mme W. Hall, Mme Skinner.
St-Denis—Mme Gordon Campbell, Mme St. Pierre.
Duvernay—Mlle Scott, Mme Pisonneault.
Cartierville, Bordeaux et Ahuntsic—Mme H. B. McDougall.
St-Louis—Mlle Samuel, Mme Taschereau.
Delormier—Mme Hugh MacKay, Mlle Roy.
St-Paul—Mme Austin, Mme L. O. Henneault.
Ville Emard—Mlle C. N. Ross, Mme L. O. Henneault.
St-Jacques—Mme A. Hodgson, Mme Raymond.
Lafontaine—Mme A. Hodgson, Mme Dubrule.
Outremont—Mme G. Drysdale, Mme St-Jean.
Laurier—Mlle A. Davidson, Mme St-Jean.
Lachine—Mme Armstrong, Mme Rolph.
Pointe Claire a Ste-Anne—Mme M. A. Ponter.

Rapport Général

La déclaration de la guerre en 1914 fut suivie de près par la création du Fonds Patriotique Canadien, organisation Nationale, qui compte actuellement 600 succursales, et qui a pour but de veiller aux intérêts financiers et sociaux des familles de soldats et de marins canadiens aussi bien que de ses alliés qui résidaient au Canada avant la guerre. Ses subsides apportent un supplément de ressources aux familles bénéficiaires de la délégation de solde et de l'allocation de séparation et leur permet de jouir d'une aisance relative, en témoignage de reconnaissance pour les sacrifices que s'imposent les soldats envoyés en Europe.

La générosité de Montréal et les appels lancés tant pour obtenir la sympathie du public que les fonds nécessaires au fonctionnement de l'œuvre sont exposés sommairement dans les pages suivantes:

$7,894,888.88 ont été recueillis en trois campagnes et versés à la Trésorerie du Bureau Central, pour être répartis non-seulement dans notre localité, mais aussi dans d'autres districts, qui ont fait preuve de patriotisme en envoyant des hommes à la guerre, mais qui n'étaient pas en position d'assumer le fardeau de veiller aux intérêts financiers des familles de ceux qui étaient partis.

Sur 40,000 enrôlements enrégistrés à ce jour à Montréal **12,000 demandes d'assistance** ont été faites au Comité de Montréal, dont les opérations sont limitées à l'Ile de Montréal et à l'Ile Jésus, représentant une superficie de 178 milles carrées.

Le nombre de familles recevant des secours actuellement est de 4,000, la différence entre ce chiffre et celui cité plus haut, provenant des décharges, départs, radiations pour cause d'obtention de pensions ou d'allocation de séparation. Le nombre moyen des familles assistées à Montréal est de 3.3. C'est ainsi que nous avons pris étroitement contact avec environ 39,930 personnes depuis la création du Fonds Patriotique.

L'Administration de Montréal possède actuellement **16 services différents,** dont neuf ont été créés au cours de ces deux dernières années. Les nouveaux sont chargés de cas présentant un caractère d'urgence, tels que prêts, dettes, fidei-commis, correspondance, charbon, etc., etc. Douze series de cartes sont en usage journellement et comptabilité et caisse sont vérifiées mensuellement par des auditeurs. L'échelle des secours, aussi bien que le taux maximum, fixés au début ont été augmentés deux fois en raison de l'accroissement du coût de la vie. Le Département de la Milice et de la Défense a porté l'allocation de séparation des femmes de soldats de $20.00 à $25.00 en Décembre 1917. Les femmes de sergents n'ayant pas eû la même augmentation du Gouvernement, le Fonds Patriotique leur en accorde une similaire chaque mois.

D'importantes augmentations ont également été données aux familles des hommes des armées anglaises de terre et de mer, aussi bien qu'à celles des Français, Belges et autres alliés. Ces derniers recoivent des allocations plus élevées que les Canadiens, celles de leurs Gouvernements respectifs, étant moindres que les allocations payées par le Canada.

Les augmentations pour la Maternité, données pendant la première année de guerre et suspendues au cours de la deuxième ont été récemment réorganisées.

Le maximum de l'allocation mensuelle est maintenant de $40.00 au lieu de $30.00, **la moyenne par famille est de $15.44.**

Notre personnel se composait la première année de 10 employés salariés. En raison de l'augmentation du travail, il nous a été nécessaire, à deux reprises, de prendre des bureaux plus spacieux et nous occupons actuellement la moitié, 12 bureaux, du 3ème étage de l'édifice Drummond, mis gracieusement à notre disposition par la Succession Drummond. Malgré le nombre toujours croissant des Demandes de Secours et les multiples nécessités qui viennent s'ajouter au travail de chaque jour, le Comité constate avec fierté que **sur 1,500 assistants bénévoles,** qui se sont présentés, **600 travaillent encore actuellement,** qu'ils ont pu faire face à tout ce travail et qu'aucune augmentation d'employés remunérés n'a été nécessaire pendant les trois premières années de guerre.

Les Dépenses du Fonds Patriotique sont entièrement couvertes par l'intérêt alloué par les banques sur ses dépôts, chaque souscription recueillie est donc intégralement appliquée à l'assistance des familles de soldats.

La longue durée de la guerre apporte forcément de nombreux changements et départs, non seulement parmi les bénéficiaires, mais aussi parmi les assistants volontaires et le personnel de bureau. Le comptable qui était au bureau depuis le commencement de la guerre, a quitté ses fonctions pour prendre une position à l'Enregistrement Militaire. Un certain nombre de nos assistants volontaires travaillent maintenant à la Croix Rouge Canadienne, comme V. A. D. en Angleterre et en France, ou pour d'autres œuvres de guerre, où ils profitent de l'expérience qu'ils ont acquise ici.

Le Comité de Secours a tenu 31 Réunions pendant les trois premières années de guerre pour l'acceptation des comptes, la réception de rapports et la discussion d'instructions et recommandations envoyées au Comité Central Exécutif d'Ottawa, ou reçues de lui.

Le Président du Comité de Secours préside aussi un Comité, qui, à titre de conseiller, soumet ses vues au Comité Exécutif National. Ses fonctions l'appellent souvent à Ottawa, où il est consulté sur les modifications apportées aux règlements intéressant les familles de soldats. Le Président du Comité de secours se tient en permanence au Bureau et de même que la plupart des autres volontaires, il a donné son temps, son énergie et son travail au Fonds Patriotique, depuis le commencement de la guerre.

Environ 200 Volontaires consacrent leur temps tout entier ou moitié de la journée à un des services du Fonds Patriotique. Un minimum de travail de 3 demi journées par semaine est exigé de tout assistant bénévole. Une longue liste de noms de personnes, qui font gracieusement leurs offres de services pour le moment où on aura besoin d'elles, est un commentaire éloquent du travail de l'association et du dévouement qui y est apporté. On conseille généralement à ceux qui offrent ainsi leurs services de suivre un cours de sténographie et de clavigraphie et plusieurs jeunes filles après avoir suivi ce conseil sont venues plus tard travailler comme sténographes et dactylographes.

Pour le Comité Franco-Belge et Italien, un groupe de Dames visitent les Familles, le bureau est dirigé par un Président qui y donne son temps, assisté de deux employés rétribués.

Au bureau Central, durant la 3ème année de guerre, **40,301 personnes ont été recues** et interrogées dans le salle de réception, en 251 jours, le bureau n'étant pas ouvert au public le samedi.

Dans le cours de la dernière année, plus de **60,000 visites** ont été faites à domicile.

Plus de 3,000 visites ont été faites dans des maisons choisies, par une ménagère diplômée qui a donné des conseils pour la tenue de la maison et qui a aussi fait des causeries sur l'hygiène et sur la cuisine, dans les différents districts.

Le Bureau recoit et envoie plus de **300 lettres, certificats, listes, etc.,** chaque jour, ce qui forme un total annuel de **75,000.**

Le classement de la correspondance et des autres documents est une besogne considérable, qui est fidèlement accomplie par les volontaires, qui en sont chargées. **L'assistance légale** a été accordée plus de 200 fois, grâce à la bienveillance et la co-opération d'hommes de loi Français et Anglais. Un avocat Français passe une heure par semaine au bureau, à la disposition de ceux qui désirent le consulter. Les bureaux possèdent cinq téléphones, continuellement en usage, et on emploie 51 formes de lettrés dans les départements.

Un entrepot pour l'emmagasinage de meubles, malles, etc., a profité à environ 76 familles et il est actuellement rempli. Deux fois, il a fallu en faire le déménagement, d'abord parceque offert gracieusement par un ami du Fonds Patriotique, il fut loué dans la suite, puis plus tard, le nouveau local devint trop exigu.

Nos terrains au cimetière contiennent les tombes de 134 femmes, enfants et soldats qui sont morts sans avoir de parents ici, qui puissent se charger de ces inhumations.

Des milliers de **circulaires instructives** sont envoyées chaque mois avec le chèque mensuel, pour confirmer les renseignements donnés par les Dames Visiteuses, sur l'hygiène, l'éducation, l'économie, etc. Grâce à notre intervention, les femmes de soldats de Montréal ont pu maintenir en vigueur pour **$300,000 de polices d'assurances** qu'elles auraient perdues sans les conseils et avances d'argent du Fonds Patriotique.

1800 commandes de charbon, représentant une valeur de $42,000, ont été faites par le Fonds Patriotique, l'automne dernier, pour éviter que les femmes n'aient pas à payer des prix excessifs ($15 à $20 la tonne), comme le cas s'est présenté l'année dernière. Elles paient le charbon le même prix que le Fonds Patriotique et elles s'acquittent de cette obligations en six mois, si nécessaire, au moyen d'une retenue mensuelle sur leur chèque.

Ainsi que l'indiquait notre rapport de la première année, notre travail au Fonds Patriotique n'est pas limité à la distribution des chèques et des allocations aux Familles de soldats, c'est un service social de grande envergure embrassant les intérêts de toutes les familles affectées par la guerre. Pour bien combattre, il faut qu'un homme sache que sa famille n'endurera pas de privations et que les intérêts qu'il a laissés derrière lui, ne seront pas sacrifiés. Son moral doit être soutenu jusqu'à la fin et ceci ne peut être s'il reçoit de chez lui des lettres lui disant que les siens sont malades et dénués de tout ou que des complications sont survenues dans ses affaires auxquelles ceux qu'il a laissés sont incapables de rémédier en son absence. L'abandon et la solitude des familles de nos soldats sont la cause de dangers et de tentations, que ne peuvent écarter seuls des secours en argent, et une sauvegarde est doublement nécessaire pour les foyers désorganisés par la guerre, si la nation veut maintenir son moral au même niveau qu'en 1914. L'augmentation des délits en cour juvénile (41% durant la troisième année de guerre) et le taux élevé de la mortalité infantile (182 par 1000) sont une preuve de la nécessité du concours patriotique de tous les citoyens pour rémédier à cet état de choses et il y a un urgent besoin d'une coopération intelligente et sympathique entre les personnes chargées des divers services créés par le Fonds Patriotique et les Familles de nos soldats.

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de son Altesse Royale la Duchesse de Connaught, qui, avec son Altesse Royale le Duc de Connaught et la Princesse Patricia témoignaient toujours un bienveillant intérêt aux travaux du Fonds Patriotique de Montréal. La Comité a perdu aussi un membre dévoué en la personne du Canon Renaud dont la mort a été unaniment déplorée. Parmi les personnes notables qui ont bien voulu visiter nos bureaux, nous citerons les noms du Premier Ministre, du Ministre des Finances, Lady Aberdeen, l'abbé de Poncheville, le Capitaine Duthoit.

Depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis, des Américains bien connus, environ 300, hommes et femmes, ont passé des jours et des semaines dans nos bureaux afin d'étudier d'après l'expérience acquise à Montréal les problèmes qui se présenteront dans l'organisation de l'assistance aux familles de soldats, dans la république voisine. La Présidente des dames Auxiliaires a été priée, par plusieurs fois, d'aller donner des conférences aux Etats-Unis sur les travaux des œuvres de guerre au Canada et notamment sur ceux du Fonds Patriotique.

Au commencement du printemps de 1915, le premier invalide de nos soldats étant revenu, il a été jugé nécessaire d'étendre l'action du Fonds Patriotique et de permettre à ces hommes et leurs familles de bénéficier de l'allocation pendant une période de trois mois au maximum, à moins que le conseil des Pensions n'ait accordé une pension avant l'expiration de ce délai.

Pour sauvegarder les intérêts du Fonds Patriotique en même temps pour aider **les soldats de retour du front,** un **Comité médical** leur fait subir un examen régulier chaque mois et leur situation vis-à-vis du Fonds Patriotique est établie par le certificat fourni par les docteurs, mais la création d'un Comité de réforme à Québec permet de le supprimer.

Le dépôt de Québec a un représentant du Fonds Patriotique, qui travaille de concert avec les officiers du service médical, et ce représentant envoie à notre Secrétaire des Rapports Confidentiels sur les hommes venant à Montréal. Il mentionne la nature de la décharge, le montant dû au soldat sur sa solde. Il mentionne aussi le percentage d'incapacité physique, résultant de blessures, et le genre de travail qui leur conviendrait. Pendant l'été 1915, un bureau spécial a été établi à Montréal pour procurer, à titre gracieux du travail aux hommes renvoyés dans leurs foyers, bien notés, mais incapables physiquement de rester au service.

L'établissement d'une commission gouvernementale des Hôpitaux militaires pour la réception, les soins, le traitement et l'éducation des soldats blessés ou malades a beaucoup soulagé l'administration du Fonds Patriotique, qui avait assumé avec plaisir cette tâche, jusqu'à ce que l'organisation du Gouvernement fut prête. De même le soin de chercher des emplois pour les soldats réformés, dont s'occupait aussi le Fonds Patriotique, quoique ce fut en dehors de ses attributions, a été depuis confié à un Comité de placement provincial. Ceci démontre les avantages qu'offre une société patriotique bien organisée, soutenue par des bonnes volontés et les contributions de personnes généreuses. Elle peut combler un vide et répondre à un besoin impérieux qui n'a été prévu dans aucun des services du gouvernement. Le Fonds Patriotique se chargea aussi, dans les débuts et même jusqu'en septembre 1916, des demandes de pension pour les veuves, ce qui lui occasionna une somme de travail et une correspondance considérables. Il fut, dans la suite, demandé au service des pensions à Ottawa, qu'un officier soit nommé pour le district de Montréal, demande qui fut accordée en novembre 1916 par la nomination d'une des assistantes bénévoles du Fonds Patriotique, à ce poste important.

Le travail effectué pour le compte du **Ministère de la Milice et de la Défense,** depuis le commencement de la guerre, consiste à faire des enquêtes sur les bénéficiaires, rechercher les disparus et ceux dont les comptes sont en double, en raison d'une similitude de noms. Une révision de toutes les allocations de séparation récemment exigée par le Gouvernement a occasionné un tel travail qu'en vertu d'un nouvel arrangement il s'est engagé à en payer le coût, ayant le privilège de se servir de tous les documents du Fonds Patriotique pour l'examen de chaque cas.

En 1915, le Fonds Patriotique assuma un service relevant du Gouvernement, en distribuant des **boutons** et des **épingles** aux hommes et aux infirmières revenus de la guerre. Jusqu'en 1918, ces boutons du Fonds Patriotique étaient le seul témoignage de reconnaissance pour leurs services et le seul signe pour les distinguer des civils. Ces boutons distribués par milliers sont maintenant retirés par le Gouvernement qui en délivre d'autres, de formes variées, pour chaque catégorie d'hommes, à qui ils sont octroyés.

Un autre changement qui doit être noté est la suppression des **rapatriements** qui date de Décembre 1915. Au début de la guerre, des milliers de femmes et d'enfants ont été repatriés en Angleterre, pour leur procurer l'avantage d'être près de leurs familles et à proximité de leurs maris en cas de blessures.

La guerre se prolongeant, le coût de la vie augmentant en Angleterre, et les familles des soldats Canadiens ajoutant un surcroît de travail aux officiers à qui étaient continuellement demandées des permissions, une demande officieuse suivie plus tard d'une demande formelle fut faite par les autorités anglaises pour restreindre les repatriements des familles en Angleterre. Cette mesure était justifiée non-seulement par les difficultés croissantes de la vie, mais aussi par le manque de bataux et les dangers qu'offraient les voyages. Le Gouvernement Canadien finalement alloua $15,000 au Haut Commissaire Canadian à Londres, pour renvoyer au Canada, les conditions le permettant, le plus de femmes et d'enfants possible et c'est pourquoi le Fonds Patriotique accueille avec bienveillance et inscrit de nouveau sur les listes d'allocations, les familles qui avaient préalablement quitté le Canada, pour la durée de la guerre.

Les Comités et les Dames Visiteuses doivent les remerciements les plus sincères non seulement aux milliers de souscripteurs, mais aussi aux nombreuses sociétés et institutions qui ont bien voulu leur prêter un précieux concours, clergé, docteurs, hommes de lois et généreux donateurs de mobilier et de fourniture de bureau.

Ces Comités se plaisent à leur exprimer leur reconnaissance par lettres, par visites et par la voix de la presse pour tous leurs efforts durant l'année écoulée.

La générosité du public peut de nouveau se manifester, non seulement par d'autres dons qui deviennent nécessaires, mais aussi en faisant connaître tous les cas qui peuvent susciter des critiques. Le nom et l'adresse des familles et la nature de la plainte doivent naturellement être fournis avant que l'erreur résultant d'une fausse déclaration puisse être rectifiée.

Le Fonds Patriotique est souvent blâmé pour les dépenses exagérées que font certaines femmes de soldats qui ne reçoivent rien du Fonds mais qui reçoivent l'allocation de séparation du Gouvernement, une partie de la solde de leurs maris et en outre tout ou partie du salaire qu'ils touchaient avant leur départ.

Après une période de détresse occasionnée souvent par le retard du Gouvernement dans les envois d'argent, certaines femmes, en recevant les paiements arriérés qui leur apportent de fortes sommes, se laissent aller à faire des dépenses exagérées. Les sergents de Recrutement, les affiches et les journaux n'expliquent pas toujours bien ce que le Fonds Patriotique pourra faire pour les familles de soldats et les Comités ne peuvent être responsables de renseignements venant de pareille source. La voie la plus sûre pour obtenir une information exacte est de s'adresser à la Direction. Les familles soutenues par le Fonds Patriotique sont soumises à des enquêtes, à des contre-enquêtes et à des visites et les Comités de Finances font constamment la révision des demandes. Pour sauvegarder les intérêts du Fonds Patriotique, les Comités s'inspirent des enquêtes et rapports des Dames Visiteuses ainsi que des

listes de réformés, déserteurs, blessés, pensions et allocations de séparation qui doivent être envoyées régulièrement du Ministère au Comité Central. Si ces listes sont retardées ou incomplètes ou si un patron ne fournit pas sa liste de bénéficiaires, de l'argent peut être envoyé à des femmes qui n'y ont pas droit. Nous devons constater que l'enquêteur le plus expérimenté peut être trompé par des femmes peu scrupuleuses qui essayaient de toucher tout ce qu'elles pouvaient d'un patron, du Gouvernement et du Fonds Patriotique et que ce n'est qu'avec l'étroite coopération du Ministère de la Milice et les officiers de tous les régiments que nous pouvons sauvegarder les sommes énormes qui nous sont confiées par le public sans lesquelles beaucoup d'honnêtes femmes, épouses et mères reconnaissantes, seraient dans la plus noire misère.

Le Comité présente ce rapport avec le ferme espoir de trouver auprès du Public un nouvel appui pour ce service patriotique.

HELEN R. Y. REID,
Présidente des Dames Auxiliaire.

CLARENCE F. SMITH,
Président du Comité de Secours.

CES STATISTIQUES S'APPLIQUENT SEULEMENT AUX APPLICANTS CANADIENS-FRANCAIS ET CANADIENS-ANGLAIS

PAR NATIONALITE

Nombre d'applications	Canadien Français	Canadien Anglais	Anglais Gallois	Ecossais	Irlandais	Hebreux	Americain	Autres
5014 4 août 1914-1 août 1915	1168	866	1747	519	140	27	175	372
3545 1 août 1915-1 août 1916	1317	626	968	305	71	2	133	123
1660 1 août 1916-1 août 1917	443	413	483	112	44	8	63	94
Totaux: 10219 4 août 1914-1 août 1917	2928	1905	3198	936	255	37	371	589

PAR PARENTE

Nombre d'applications	Mères	Pères	Epouses	Autres
4 août 1914-1 août 1917—**5014**	1458	107	3026	423
1 août 1915-1 août 1916—**3545**	954	61	2437	93
1 août 1916-1 aout 1917—**1660**	454	30	1108	68
Totaux: 4 août 1914-1 août 1917—**10219**	2866	198	6571	584

PAR RELIGION

Nombre d'applications	Protestant	Catholiques	Juifs	Autres
4 août 1914-1 août 1915—**5014**	2771	2117	27	99
1 août 1915-1 août 1916—**3545**	1591	1918	29	8
1 août 1916-1 août 1917—**1660**	908	715	18	18
Totaux: 10219 4 août 1914-1 août 1917	5270	4750	74	125

DÉMÉNAGEMENTS

Date	Dans la ville	Canada	Etats Unis	Etranger	Revenus a la ville
1 fev. 1915-1 août 1915	1737	248	5	467	13
1 août 1915-1 août 1916	3208	677	7	637	103
1 août 1916-1 août 1917	3047	626	31	166	215
Totaux pour 2 ans et 6 mois. 1 fev. 1915-1 août 1917	7992	1551	43	1270	331

RENSEIGNEMENTS SUR LES SOLDATS DU FONDS

DATES	Libérés	Déserteurs	Nouvelle enrolement	Transferé	2e. ou 3e. enrl.	Revenus
1 fév. 1915-1 août 1915	326	35	160	33	58	29
1 août 1915-1 août 1916	1162	244	378	297	142	18
1 août 1916-1 aout 1917	648	282	250	473	180	.....
Totaux: 1 fév. 1915-1 août 1917	2166	561	788	803	380	47

PERTES

DATES	Blessés	Prisonniers	Disparus	Invalides	Tués	Morts
1 fév. 1915-1 août 1915	140	18	26	14	56	21
1 août 1915-1 aout 1916	548	20	32	302	138	96
1 août 1916-1 août 1917	628	11	77	623	255	103
Totaux: 1 fév. 1915-1 août 1917	1316	49	135	939	449	220

EMPLOIS

Nombre de soldats	1er année	2e. année	3e. année	Totaux
En emploi à l'enrolement	1183	2050	1205	4438
Sans emploi à l'enrolement	1874	1401	339	3614
Emploi pas indiqué	1957	94	116	2167

NAISSANCES ET DÉCÈS

DATE	NAISSANCES	MORT			
		Bébé	Enfant	Adulte	Décès totaux
4 août 1914-1 août 1915	283	79	16	63	158
1 août 1915-1 août 1916	434	118	30	62	210
1 août 1916-1 août 1917	358	115	39	77	231
Totaux: du 4 août 1914-1 août 1917	1075	312	85	202	599

ILLETTERÉS

Nombre de candidats	1er année	2e. année	3e. année	Totaux
Qui peuvent écrire	4602	3118	1507	9227
Qui ne peuvent pas écrire	412	427	153	992

NATIONALITÉ DES CANDIDATS QUI NE PEUVENT PAS ECRIRE

	Anglaise	Irlde.	Ecosse	Pays de Galles	(Fr.) Canada	(Brit'e) Canada	Etats Unis	Autres	Totaux
1er année	52	12	11	1	234	75	18	9	412
2e année	32	6	8	2	259	65	24	31	427
3e. année	19	2	4	..	83	19	11	15	153

SECTION FRANCO-BELGE

Applications jusqu'au 1er mars 1918-Maintenant secourus

Réservistes Français	679	248
" Belges.....	123	41
" Italiens.....	128	59
Total	930	340

Total des déboursés au 1er mars 1918:—

Secours	$415,465.04
Dépenses (.46%)	1,911.12
	$417,376.16

Moyenne de montant reçu par famille, par mois:—

Français.....	$21.41	Comparaison avec les	
§Belge	33.50	Canadiens.....	$16.52
Italien	23.17	Réservistes anglais .	20.20

§Paiements récemment établis par le gouvernement belge, mais non encore en pleine opération.

TAUX COMPARATIFS DE PAIE ET D'ALLOCATION DE SEPARATION POUR LES SOLDATS DANS LES DIFFERENTES ARMÊES

PAYS	PAIE	All. de S. pour epouse seulement	A. de S. par enfant
	Par jour	Par mois	Par mois
Grande-Bretagne.....	.40	$14.58	$4.80
Canada.....	$1.10	$25.00	Taux uniform pour la famille
Australie.....	$1.46	$10.44	$2.70
Nouvelle-Zélande.....	$1.24	?	?
France.....	$0.05	$ 9.00	$ 6.00
Belgique.....	$0.08	$ 7.02	$ 2.90
Italie.....	$0.39	$ 5.10	$ 2.70
Russie.....	$0.01	*	*
Etats-Unis**.....	$1.10	$15.00	$10.00
	Par mois	Par mois	
Allemagne.....	$3.78	$ 4.76	?
Autriche.....	$0.97	?	?
Turquie.....	$7.30	$ 8.84	

*A. de S. comprend une allocation monetaire par tête, par mois, égale au coût des vivres suivantes: 68 lbs. de farine, 10 lbs. de gruau, 4 lbs. de sel, 1 lb. d'huile végétale.

**$10.00 par mois pour le prenier enfant, $7.50 pour le 2ième, et $5.00 pour chaque enfant additionnel jusqu'à un total maximum de $50.00.

RAPPORT MONTRANT LE NOMBRE DES PETITIONAIRES ET LE DEBOURSEMENT TOTAL DE CHAQUE ANNEE

ANNEE	Nombre total des petitionaires chaque annee	Nombre total des familles sur le budget mensuel chaque annee	Montant total des secours debourses chaque annee	Moyenne du montant recu par famillee chaque annee
1914–1915	5014	3936	$503,710.16	$129.97
1915–1916	3545	5793	$745,870.94	$128.75
1916–1917	1660	4919	$751,371.30	$152.74

RAPPORT MONTRANT LES SALAIRES ET LES DEPENSES DE CHAQUE ANNEE

ANNEE	Salaries	Papeterie & Imprimerie	Port de lettre	Depenses Generales	TOTAUX	% du total annuel depenses annuelles sur les debourse-ments annuels
1914–1915	$6,002.30	$1,492.34	$1,016.24	$2,396.34	$10,907.24	2.16%
1915–1916	10,855.36	2,664.09	2,263.00	4,784.71	20,567.16	2.57%
1916–1917	10,769.43	2,748.55	2,455.27	5,213.49	21,186.74	2.80%

De août 1914 à juillet 1915, par la courtoisie de l'Association des Comptables Licenciés de la Province de Québec, les bureaux suivants ont examiné les livres de ce Comité gratuitement.

Août, septembre octobre, novembre	1914	M. M. Creak, Cushing & Hodgson
decembre	1914	M. M. Riddell, Stead, Graham & Hutchison
Janvier, fevrier	1915	
mars, avril, mai	1915	M. M. Price, Waterhouse & Company
Juin, Juillet	1915	M. M. Roberton & Rathie

De août 1915, jusqu'à date, ce travail a été fait par M. M. Creak, Cushing & Hodgson, et Geo. A. Touche & Co.

Départements du Bureau

SALLE DE RECEPTION (48 Volontaires)

Pendant la période écoulée entre la déclaration de la guerre et le 31 août 1917, environ 120,000 personnes ont été reçues et interrogées dans la salle de réception.

Au cours de la troisième année de guerre le nombre en fut de 40,301 et un total de 703 personnes a été enregistré dans une seul journée.

De 150 à 300 personnes s'y présentent chaque jour. Les nouvelles demandes y sont examinées et les assistants, en charge de ce service, ont à répondre à d'innombrables questions posées par les soldats et leurs parents au sujet de taux d'allocations, de l'assistance médicale et légale, du décès de parents et des retards dans la réception de la solde du Gouvernement. En examinant les formules de demande d'assistance on se rend compte que les entretiens ne peuvent être brefs, attendu que des renseignements très complets doivent être demandés avec tact, dans le double but de sauvegarder les droits du Fonds Patriotique et de ne pas refuser assistance à un solliciteur méritant.

Ceux qui présentent une requête d'assistance doivent produire un certificat d'enrôlement, dont le contenu est contrôlé au bureau de recrutement. Ce certificat, signé et délivré par l'officier, établit le fait de l'enrôlement et mentionne le montant de la délégation de solde attribuée à la femme du soldat et tout autre détail. Une enquête subséquente détermine si la demande doit être acceptée ou rejetée, car le seul fait de l'enrôlement ne constitue pas un droit au Fonds Patriotique. C'est aussi dans la salle de réception que les demandes d'allocations de séparation sont établies suivant une formule spéciale, qui nécessite une déclaration qui doit être signée, assermentée devant un magistrat et un membre du Fonds Patriotique. En raison du montant considérable de travail que le Fonds Patriotique a à faire pour les demandes d'allocations séparées, au Gouvernement, il a des secrétaires assermentés, pour recevoir au bureau les déclarations prescrites par la loi.

Des employés français et anglais sont de service, le matin et l'après-midi, pour interroger ceux qui se présentent dans la salle de réception. C'est dans cette salle que beaucoup de nos assistants sont initiés à des scènes désolantes, conséquences de la guerre. Des larmes bien souvent accompagnent le refus de demandes qui ne peuvent être accordées. Manque de travail désertion, immoralité, bigamie, éviction par un propriétaire sans pitié, saisies de terrain ou de meubles pour raison de retard dans les paiements, perte d'enfants, accidents, paralysie infantile, retard dans la réception de la paie du Gouvernement, décès d'une mère, enfant à placer, nécessité de repatriement et quantité

d'autres choses tristes, tels sont les cas qui doivent être promptement examinés et référés au Comité ou à une autre société de bienfaisance susceptible de venir en aide aux intéressés. Un rapport journalier du nombre de personnes reçues, interviewées, et le nombre de travailleuses est donné au président des dames auxiliaires.

SERVICE DES ENQUETES (8 volontaires)

Deux fois par jour il est dressé une liste des requêtes d'assistance établies dans la salle de réception et elles sont réparties entre les personnes chargées de faire les enquêtes.

Celles-ci se servent de questionnaires imprimés et autant que possible donnent sans retard le résultat de leurs observations faites au cours d'une visite au domicile du soliciteur.

Le bureau pendant cette enquête se procure les références et certificats qui lui sont nécessaires.

Les enquêtes sont absolument nécessaires pour la sauvegarde des intérêts du Fonds Patriotique, et quand elles sont faites avec tact par les visiteuses bienveillantes, aucune femme raisonnable ne devrait être offensée. Elles ne peuvent troubler que les imposteurs. Il est regrettable de constater, que des personnes ayant fait une demande d'assistance, par suite de leur caractère trop susceptible se soient indignées des questions qui leur étaient posées et en ont exprimé violemment leur mécontentement.

La juste répartition des Fonds comporte une si grande responsabilité pour ceux qui en ont la charge, qu'il est essentiel pour eux de connaitre tous les détails, c'est dans ce but que tant de questions doivent être posées.

La connaissance la plus complète des faits donne au Comité plus de facilité pour venir en aide aux familles. Il n'est pas exagéré de dire, que bien des centaines de dollars ont été épargnés, comme résultat de cette méthode, qui a souvent cependant été l'objet de critiques injustes de la part d'un témoin, qui n'a pas approfondi la chose, ou d'un éditeur hostile. Dans plusieurs cas, qui avaient suscité des soupçons il a été trouvé que les femmes ne pouvaient pas produire leur certificat de mariage, étaient indignes d'être assistées, désirant se servir de l'argent reçu pour des fins mauvaises... Des femmes ont fait des requêtes sous de faux noms, comme épouses de soldats, quand elles savaient leur mari à Montréal. D'autres ayant leur mari ont signé comme veuves. D'autres encore ont adopté hâtivement un ou deux enfants, dans le but d'obtenir une allocation plus considérable.

A côté du service des enquêtes pour le Fonds Patriotique, il en fonctionne un second identique pour les **enquêtes du Gouvernement.** Ceux qui sont chargés spécialement des enquêtes du Gouvernement sont chargés de ce travail exclusivement et sont munis de certificats à cet effet. Il est nécessaire d'appuyer sur le fait qu'ils sont tenus de faire des enquêtes approfondies, ce qui est tout à l'avantage de ceux qui demandent l'allocation de séparation, mais qui fréquemment est mal interprétée.

La correspondance, les enquêtes, et les autres travaux ayant trait avec les cas du Gouvernement absorbent le temps entier de six employés, qui sont remunérés pour cela, et de huit volontaires qui ne travaillent que la demie journée.

Toutes les nouvelles demandes reçues au Fonds Patriotique sont enregistrées confidentiellement. Pendant la troisième année de guerre, 3,244 certificats et références furent reçus, se rapportant à 1,660 nouveaux cas.

Ce département comprend l'Ile de Montréal, et s'étend sur 30 milles de longueur sur 15 à 20 milles de large et a usé successivement deux automobiles pour les courses.

Indépendamment des enquêtes sur les nouveaux cas, des contre enquêtes et des enquêtes spéciales sont continuellement demandées, par les chefs de quartiers ou les Bureaux et c'est ainsi que 5,000 à 6,000 enquêtes ont été faites dans le cours d'une année.

Ce travail augmentant continuellement ce serait avec grand plaisir que nous verrions nos amis mettre leurs autos à notre disposition aussi souvent que possible.

Une enquête différée occasionne un retard dans le paiement d'un secours et peut causer un moment de détresse dans une pauvre famille. Un rapport journalier des enquêtes, références et certificats demandés et reçus est fait en écrit à la Présidente des Dames Auxiliaires.

CIRCONSTANCES CRITIQUES ET CONSULTATIONS (1 volontaire)

C'est par ce service que sont données des lettres aux familles de soldats, pour qu'elles obtiennent l'assistance légale ou médicale, dont elles ont besoin. Il les aide aussi à se procurer des vêtements, des layettes et à hospitaliser temporairement leurs enfants. C'est là aussi que sont donnés des bons pour l'allocation supplémentaire, en cas de maladie, décès d'une personne de la famille et aussi les autorisations de prêts. Les chèques retenus pour cause de changements d'adresse, maladie, mauvaise conduite, changement de grade et de solde d'un homme, sont confiés à ce service qui les délivre sur preuves justificatives satisfaisantes. De 75 à 200 demandes sont faites journellement à ce service, par les dames chargées de la salle de réception, ou par les chefs de quartiers, dans l'intérêt des familles qui leur sont confiées.

PETITE CAISSE (5 volontaires)

Ce bureau paie de petites sommes, sur autorisation de la personne chargée de cas urgents, en attendant l'enquête, la remise de chèques ou la réception de ce qui est dû par le Gouvernement. Cette caisse paie des secours supplémentaires accordés en cas de maladie, décès, accidents, etc., et est chargée de faire les avances à titre de prêts d'urgence aux femmes de soldats. (Voir Prêts.) Pendant la troisième année de guerre, $22,034.00 ont été donnés par petites sommes se décomposant ainsi: $9,375.91 pour 1,658

allocations supplémentaires et $12,658.09 pour 1,913 prêts remboursables. Tous les paiements sont faits après avoir consulté le chef de quartier ou le chef de bureau de secours d'urgence. Les originaux des bordereaux de paiements sont placés au dossier du bénéficiaire et une copie sur papier carbone en est conservée pour les vérificateurs de la comptabilité. Des cartes d'identité sont délivrées par ce service aux femmes de soldats, qui s'en servent pour toucher leurs chèques à la Banque ou pour se faire identifier. Un rapport journalier de l'argent déboursé et reçu est fait en écrit à la Présidente des Dames Auxiliaires—le rapport donne aussi le nombre de travailleuses.

PRETS (2 volontaires)

Les Prêts en argent son accordés pour les raisons suivantes: Maladies, retard dans le paiement de l'allocation du Gouvernement, paiement de primes d'assurance, créances, lorsqu'il y a menace de saisie. En septembre 1917, des prêts furent accordés pour achat de charbon. Les prêts ne sont faits qu'en cas de gêne momentanée et ils doivent être remboursés dans le plus bref délai possible.

Jusqu'en Mai 1916, ils étaient inscrits en marge du livre de caisse. Vu leur nombre toujours croissant, il fut décidé d'ouvrir un compte séparé pour chacun. Il existe maintenant six livres de prêts. Ceux qui sont consentis sont transférés du livre de caisse dans les livres affectés à cette opération.

Toutes les entrées sont vérifiées chaque mois.

Dans les livres numérotés, 1, 2, 3, chaque prêt est entré avec indication de la balance due au Fonds Patriotique. Les livres 4 et 5 sont réservés aux prêts remboursés en entier. Dans le livre 6, sont classés les états pour les avances faites à des familles qui ne reçoivent pas l'allocation du Fonds Patriotique avec l'indication de la balance due. Lorsqu'aucun acompte n'a été versé pendant le mois par l'emprunteur, le chèque mensuel est réduit de 30% et l'emprunteur en est crédité jusqu'à ce que le montant du prêt soit payé intégralement.

Pour les prêts aux familles ne recevant rien du Fonds Patriotique, le remboursement par paiements mensuels est exigé.

Du 1er août 1914 au 1er août 1917, il a été prêté une somme de $8,877.80 et il a été remboursé $7,678.27.

En Octobre, Novembre et Décembre 1917, les prêts se sont élevés à $51,097.93 sur lesquels $17,270.18 ont été remboursés jusqu'au présent. Cette augmentation est occasionnée par les avances d'argent pour achat de charbon. Un rapport mensuel sur ce département est soumis en écrit à la Présidente des Dames Auxiliaires.

DETTES (1 volontaire)

Cette section s'occupe des dettes accumulées de longue date et donne son assistance quand il y a menace de saisie. La méthode usuelle consiste à payer le créancier et à retenir le montant par petites sommes sur le chèque des débiteurs.

En certains cas, il est jugé plus sûr de payer les créanciers par accompte mensuel et de déduire l'équivalent du chèque du débiteur.

Cette section existe depuis longtemps, mais les opérations d'un mois peuvent donner une idée de son but. En Décembre 1917, il a été payé, pour 25 allocataires, $339.75 à 31 créanciers, classés comme suit: Propriétaires, 10; Epiciers, 5; Agences de collections, 4; Marchands de Quincaillerie, 2; Marchand de meubles, Marchand de pianos, avocat, docteur, éclairage, taxes, habillement, laitier, pension, 1 de chaque catégorie. Un rapport mensuel de ce département est fait en écrit à la Présidente des Dames Auxiliaires.

TUTELLE ET FIDEICOMMIS

Cette section a été établie en Novembre 1914 et le premier compte fut ouvert pour un soldat aveugle.

En janvier 1917, il y avait 46 comptes. Il y en a actuellement 124 et 161 ont été ouverts jusqu'ici, pour raison de:

Intempérance, immoralité, aliénation mentale, décès de mère, mère en prison, médicaments, faiblesse d'esprit, abandon de la part du gardien, maladie, femme irresponsable, requête du soldat.

Par l'autorisation du Fonds Patriotique et du Département de la Milice et de la Défense environ 7,200 dollars (S.A., A.S. et C.P.F.) en chèques sont reçus en dépôt mensuel, sur lesquels $3,300 sont déposés en banque et administrés dans l'intérêt des femmes et des enfants; le surplus est conservé en caisse, pour satisfaire aux demandes qui sont faites.

Pendant les trois dernières années, nous avons dû prendre sous notre protection 101 femmes et 363 enfants. Ce sont là des cas tristes et difficiles.

$2,000.00 sont payés mensuellement à 21 tuteurs et à 23 institutions pour les soins de nos protégés.

DEPARTEMENT DES FINANCES (2 volontaires)

Le Département des Finances examine toutes les demandes d'allocation au Fonds Patriotique, avec les documents qui accompagnent la requête: formule de demande, certificat de l'enrôlement du soldat et le rapport d'un visiteur.

Toutes listes de patrons, de bénéficiaires, les décharges, les cas divers, remise de chèques, etc., passent par les mains et une révision systématique et régulière des demandes constitue une sauvegarde constante pour le Fonds Patriotique.

Une **femme** peut recevoir de $5.50 à $11.00 par mois selon les circonstances et les **enfants** du soldat peuvent recevoir de $2.25 à $8.25 selon l'âge et le nombre dans la famille. Le tarif maximum est accordé pour un enfant seulement. Par exemple, une femme de soldat qui aurait trois enfants, âgés respectivement de 13 ans, 11 ans et 7 ans, recevrait $11.00 pour elle-même, $6.50 pour le premier enfant, $3.25 pour le deuxième et $3.25 pour le troisième, ce qui fait un total de $24.00.

Le maximum de l'allocation par famille est de $40.00. Ce tarif est modifié après examen du montant du salaire régulier du soldat avant son enrôlement.

Une mère veuve reçoit approximativement ce que son fils lui donnait déduction faite de ce qu'elle dépensait pour lui. Les mères veuves qui ont des ressources suffisantes d'autre part, ne peuvent recevoir l'allocation . Les mères de soldats dont le mari est valide n'y ont pas droit non plus. Le Fonds Patriotique n'est pas une société de charité, et l'allocation est accordée seulement quand le besoin en est reconnu comme résultat direct d'un enrôlement. Le manque de travail et la maladie ne sont pas, par eux-mêmes un motif de réclamation et aucune demande d'avance dans ce cas n'est accordée si le Comité n'a pas la garantie que la solde du soldat ou l'allocation de séparation aille au dépendent. Sur présentation d'un certificat de maladie, une allocation supplémentaire peut être accordée en sus de l'allocation régulière.

Les familles des hommes renvoyés dans leurs foyers, pour maladie ou blessures, exemptés du service militaire et qui ne reçoivent pas l'indemnité de subsistance de l'armée sont payés par le Fonds Patriotique au même taux qu'avant le retour du soldat.

Les familles des hommes qui se sont enrôlés pour le service au delà des mers, mais qui ont été retenus au Canada pour causes d'incapacité physique pour le service actif reçoivent une allocation maxima du Fonds Patriotique de $22.00 par mois.

Les femmes dont les maris revenus suivent un traitement dans les maisons de convalescence ne sont pas mises à l'assistance régulière du Fonds Patriotique, mais elles reçoivent cependant une allocation de $3.00 par enfant avec un maximum de $12.00, ceci en raison du fait que le soldat continue à toucher l'indemnité de subsistance de $24.00 par mois, en supplément de sa solde de soldat et de l'allocation de séparation.

Des ressources, telles que paiement d'une partie du salaire au soldat en son absence, jouissance d'un logement à titre gratuit, etc., imposent une réduction d'allocation du Fonds Patriotique. Les listes des patrons qui continuent à payer leurs anciens employés pendant qu'ils sont sous les drapeaux, en partie ou en totalité sont d'une grande utilité pour notre administration et ceci a parfois allégé le Fonds Patriotique de la charge de soutenir de très nombreuses familles. Si des listes n'étaient pas envoyées par les patrons, les femmes recevraient ce à quoi elles n'ont pas droit et cela à même le Fonds Patriotique qui serait perdant d'autant et moins à même de secourir ces familles nécessiteuses.

Il est indispensable d'avoir une échelle de taux des allocations mais le Comité des Finances étudie chaque cas individuellement en s'efforçant d'accorder une allocation juste et libérale au solliciteur méritant, tout en prenant ses précautions pour sauvegarder les intérêts du Fonds Patriotique, en vue des cas de fraude ou des demandes non justifiées.

La position de ceux qui ont entrepris ce travail n'est pas une sinécure: il faut s'efforcer de satisfaire le solliciteur, le Comité Exécutif et l'opinion publique.

Les décisions sont prises d'après les recommandations des chefs de quartiers et des visiteuses qui en raison de leur travail régulier dans les divers districts fournissent des renseignements sur chaque famille.

DOSSIERS (18 volontaires)

Il existe dix systèmes différents de classement, pour les dossiers proprement dits une série de cartes classées alphabétiquement donne le numéro de l'enveloppe, qui contient les documents, qui se rapportent à la famille, sur le compte de laquelle on désire être renseigné. Ces enveloppes contiennent la correspondance, certificats de naissance, de décès, de mariage, rapports de dames visiteuses, formule de demande d'assistance, certificat d'enrôlement, etc, Le chef de quartier qui doit connaître toutes les familles du district qui lui est assigné et les dames visiteuses consultent ces dossiers à chaque réclamation d'une personne.

Les divers services y puisent aussi les renseignements qui leur sont nécessaires. Il en résulte que de 1,000 à 1,500 de ces dossiers sont consultés journellement et que ce chiffre s'est élevé à 2,114 dans une seule journée. Etant donné qu'il y a un grand nombre d'homonymes, tels que 100 Smith, 61 Brown, etc., et des demandes de dossiers pressantes de la part des dames qui reçoivent les assistées dans la salle de réception (de 100 à 700 journellement) il est surprenant de constater combien peu d'erreurs sont faites et la rapidité avec laquelle les dossiers sont fournis.

Les dossiers, objet d'une manipulation si fréquente, se détériorent rapidement; on doit donc renouveller un certain nombre d'enveloppes tous les jours. Quelques-unes de ces envelopes contiennent jusqu'à 200 documents. Plusieurs assistants sont chargés d'exercer une surveillance rigoureuse, non seulement sur l'ordre dans lequel les enveloppes sont placées dans les casiers, mais aussi doivent s'assurer que les documents qui composent chaque dossier y soient placés dans l'ordre prescrit. Chaque tiroir contenait au début une centaine de dossiers mais ils n'en contiennent actuellement que 75 en raison de leur volume toujours croissant. Un rapport en écrit montrant le nombre de dossiers demandés dans la journée est fait à la présidente des Dames Auxiliaires.

CORRESPONDANCE (13 volontaires)

Les assistants qui ont assumé volontairement tout le travail qui se rapporte à la correspondance sont au nombre de sept. Ils classent et numérotent, non seulement toutes les lettres reçues mais aussi les copies de celles qui sont envoyées et tous documents, certificats, memorandums d'avances d'argent, d'allocations supplémentaires, de prêts, de décharge qui se rapportent à chaque famille. Au cours des derniers six mois de la troisième année de guerre, 39,944 lettres et documents ont été classés et numérotés Toute lettre à son arrivée reçoit l'empreinte d'un timbre indiquant la date de sa réception et celle d'un second timbre indiquant la section chargée de ce qui concerne son contenu.

En plus de la correspondance individuelle des cinquante chefs de districts, sept secrétaires dont six sont des volontaires, reçoivent et expédient journellement de 300 à 400 lettres, soit un total de 75,000 environ par an. Une coopération des plus généreuses existe entre le Fonds Patriotique et un grand nombre de patrons à qui sont demandés des renseignements sur le montant des salaires des soldats avant leur enrôlement, avec les prêtres, ministres, docteurs, qui remplisent les formules pour les naissances, les morts, les

mariages, les maladies. Ceci constitue une sauvegarde pour le Fonds et est un appui pour celui qui fait une demande d'allocation justifiée.

Il est regrettable que les épiciers, bouchers, et fournisseurs divers pensent presque toujours que les comptes des Familles de soldats peuvent être envoyés au Fonds Patriotique pour en obtenir le règlement. Ceci nécessite une correspondance considérable. Le Fonds manifeste toujours son désir d'user de son influence pour faire payer les dettes contractées par les allocataires mais doit leur indiquer en même temps l'impossibilité de se transformer en agence de recouvrements.

Un tiers au moins de la correspondance est adressée aux divers services qui dépendent du Gouvernment tels que: Allocation de séparation, commission impériale et canadienne des pensions, commission des hôpitaux militaires, et a trait à l'envoi de certificats, réclamations, demandes de nouvelles au sujet de soldats à l'armée et réclamations pour retards apportés dans certains paiements.

Un grand nombre de lettres sont expédiées dans toutes les parties du monde, ce sont souvent des réponses à des lettres de soldats inquiets de leurs familles. Cablôgrammes et lettres ont été adressés par le Fonds Patriotique, en Finlande, Russie, Egypte, Afrique du Sud, Hollande et aux Indes aussi bien que dans les principaux centres d'Europe et d'Amérique et depuis l'entrée des Etats-Unis dans le conflit la correspondance avec les Comités de secours de la Croix Rouge augmente constamment. C'est ainsi que le travail du Fonds Patriotique est une source de cordial rapprochement non seulement entre Montréal et les autres parties du Canada mais aussi avec nos cousins de la République voisine et nos alliés d'Outre-Mer. Un rapport journalier des lettres et documents rangés dans des filières, des lettres envoyées et du nombre de travailleuses est fait à la présidente des Dames Auxiliaires.

DECHARGES (8 volontaires)

Le travail de ce département consiste à vérifier les listes journalières et hebdomadaires reçues du Gouvernement, du Comité Central du Fonds Patriotique, des Régiments et des Patrons. Avec cette méthode, le Fonds Patriotique n'est pas exposé à payer l'allocation à des femmes déjà bénéficiaires du salaire de leur mari en leur absence ou dont les maris ont déserté ou ont été déchargés sans avoir quitté le Canada. Une moyenne de 142 listes sont contrôlées chaque mois. Il y a deux systèmes de classement différents comprenant le premier le duplicata de l'index alphabétique du service des dossiers, sur lequel toutes les listes ont été vérifiées; le second une série de cartes donnant tous les renseignements reçus de la Défense, de la Milice et du Comité Central du Fonds Patriotique, ou puisés dans la Presse et dans les rapports de chefs de quartiers ou des visiteurs au sujet des morts, blessés et disparus.

Un cavalier fixé sur chaque carte indique ce qui est arrivé: blanc, signifie tué dans l'action; bleu, blessé; noire, mort de blessures; rouge foncé, disparu et rouge clair, prisonnier.

Actuellement on peut y compter 488 tués, 1,378 blessés, 201 morts de blessures, 102 disparus et 42 prisonniers. Des cartes de

sympathie sont envoyées par ce service aux familles dont le soldat est tué dans l'action ou mort en service. Une subdivision a charge de tous les rapports concernant les hommes renvoyés au Canada. Ces rapports sont fournis par la Commission des hôpitaux militaires et par les dépôts de décharges. Une nouvelle série de cartes montre, d'un seul coup d'œil, si ces hommes sont à l'hôpital ou dans les maisons de convalescence, dans un service spécial au bataillon ou s'ils ont reçu leur décharge définitive.

1,325 hommes dont les familles ont été assistées par le Fonds Patriotique ont été envoyés chez eux pour cause de maladie ou blessures depuis Mars, 1915. Un rapport journalier des listes, vérifiées et du nombre de travailleurs est fait à la Présidente.

CARTES REGIMENTAIRES (6 volontaires)

Les cartes régimentaires se rapportent aux soldats exclusivement. Les assistants volontaires de cette section, qui comprend actuellement six personnes, ont travaillé depuis deux ans à la révision des listes des noms de chaque soldat dont les familles ont demandé assistance au Fonds Patriotique qu'elles y reçoivent encore l'allocation ou non. Le classement est d'après les diverses formations: Infanterie, artillerie, réserve des armées de terre et de mer. Une carte blanche est employée pour le premier enrôlement, une bleue pour le second et le troisième. Quand un homme contracte un second engagement ou est transféré dans un autre régiment, on établit une nouvelle carte qui mentionne le numéro de son régiment, son adresse, date de l'enrôlement, mutations, réformes, désertions, blessures et degré d'incapacité physique. Ces cartes sont classées par numéro de régiment. Il en existe actuellement 18,000 environ. Les indications qui y sont données sont modifiées selon les renseignements qui parviennent chaque jour et des cartes nouvelles concernant de nouveaux cas sont ajoutées journellement.

Au cours de l'an dernier, ce service a envoyé aux comités des bataillons, du P.P.C.L.I. aux 24ème, 13ème, 73ème bataillons, au 5ème Pionniers et au corps de construction de chemins de fer, les listes des hommes inscrits au répertoire de leurs unités respectives, avec le nom des parents dont ils étaient les soutiens, les adresses et détails sur blessures ou décès. La plupart de ces renseignements proviennent des listes du gouvernement.

Le but du travail de ce service est de pouvoir, étant donné le nom et le numéro du régiment d'un soldat, se procurer des détails sur les états de service plus facilement et plus rapidement qu'en consultant les dossiers ordinaires.

BUREAU DE POSTE (4 volontaires)

Tous les allocataires du Fonds Patriotique ont une carte et toutes sont classées par District en deux groupes, français et anglais. Un chef de District peut toujours pointer la liste des familles qui lui sont confiées en se reférant aux casiers de cette section.

Les attributions de ce service sont les suivantes:

Classer les cartes des nouveaux inscrits d'après la liste journalière; écrire ce qui concerne les nouveaux cas au dactilographe et l'envoyer aux chefs de quartier une fois par semaine; les prévenir aussi de tous les changements d'adresse, des nouvelles reçues au sujet des soldats malades, tués, blessés, etc., noter tous changements dans l'allocation des femmes, les suppressions ou cas nouveaux d'après les listes de mutations et en notifier les chefs de quartiers; réunir par district les notes trouvées dans le casier des lettres et les mettre dans la boîte postale spéciale à chaque quartier; tenir les listes de chaque quartier au courant en changeant les adresses, en classant les cas par district ,indiquer la date du changement, enlever les cartes de ceux qui sont rayés des listes du Fonds Patriotique, replacer les cartes de ceux qui y sont inscrits de nouveau. Tous les changements d'adresses sont tenus avec soin dans les livres suivant un numéro d'ordre. Quand on considère la quantité de changements d'adresses (300 par mois) et le nombre des nouvelles concernant la mort, blessures ou maladies des soldats (225 par mois) on peut se rendre compte de l'étendue du travail de cette section. En un seul jour 331 avis ont été envoyés aux chefs de quartiers; la moyenne journalière est de 125. Un rapport mensuel de ce département est fait à la Présidente.

ASSURANCE SUR LA VIE

Le Fonds Patriotique aide les familles de soldats à maintenir en vigueur leurs assurances sur la vie et spécialement celles des soldats au front, en prêtant de l'argent pour payer les primes quand la famille est temporairement incapable de le faire elle-même. Grâce à lui environ $300,000.00 d'assurances ont pu être tenus ainsi à Montréal, depuis le début de la guerre. Presque la totalité de cette somme aurait été perdue sans notre assistance. Les polices varient depuis la petite police industrielle de $50.00 ou plus, jusqu'à celles de $1,000.00, $2,000.00, $3,000.00 et même $5,000.00. Il est juste de rendre hommage ici au généreux patriotisme de plusieurs compagnies d'assurance. Plusieurs polices ont été remises en vigueur pour les hommes étant dans les tranchées et ceci sans aucune surprime de guerre. Cette section doit être considérée comme l'une des plus utiles des services du Fonds Patriotique. De nombreux exemples pourraient être cités, mais deux suffiront.

Nous avons discuté une heure avec une femme de soldat sur la valeur relative d'une jupe neuve et d'une police sur la vie de son mari qui était dans les Flandres. Heureux de relater la police l'emporta.

Dans un autre cas il nous fallut employer toutes nos forces persuasives, pendant quarante minutes, pour convaincre la femme qu'une police de $1,000.00 sur la vie de son mari au front était pour elle et son enfant d'une valeur vitale et qu'elle devrait avec notre assistance en payer la prime. Sept mois après, un employé de télégraphe apportait la nouvelle redoutée "Tué en combattant". Plus tard la femme vint nous remercier de notre assistance. C'est une satisfaction de constater que les bons conseils des chefs de ce service ont été suivis par plus de 95% des femmes entretenues de cette importante question. Nos familles se sont empressées de placer le produit des polices d'assurance en obligations d'emprunt de guerre.

CHARBON ((3 volontaires)

Durant l'hiver 1916-17, plusieurs de nos familles ont payé leur charbon quinze et même plus de vingt dollars par tonne. Toutes les indications faisant prévoir une situation encore plus sérieuse pour l'hiver suivant, notre Comité s'en préoccupa tout particulièrement et jugea que ce serait rendre un grand service aux familles de soldats de leur procurer une provision de charbon pour l'hiver. En conséquence, après bien des pourparlers, un des marchands consentit à le fournir à raison de $10.00 la tonne plus un supplément de 50 cents pour la mise en sac. Des arrangements furent aussi faits avec plusieurs autres marchands pour les familles habitant les faubourgs.

Le Fonds Patriotique paye comptant le charbon et en débite le montant aux diverses familles comme pour un prêt qui est remboursé par une retenue sur les chèques, mensuels pendant une période de quatre à six mois.

Ces avances sont remboursées d'une façon satisfaisante et seront la cause de peu de perte pour le Fonds Patriotique.

1,723 familles ont profité de cette offre et il leur a été fourni plus de 4,000 tonnes représentant une dépense de $44,000.00.

C'est, croyons-nous, la plus grande opération co-opérative de ce genre qui ait jamais été entreprise au Canada. Elle a été grandement appréciée par les familles de soldats.

LE COMITE DES STATISTIQUES SOCIALES

(18 volontaires)

Le travail du comité des statistiques sociales, (18 volontaires), est de donner une idée, en autant que cela puisse être réduit à des chiffres, de la condition sociale dans les différents départements. Les occasions qui sont concédées aux familles du Fonds dans chaque quartier, et les difficultés sous lesquelles elles travaillent. Pour obtenir ces informations, tous les renseignements que l'on peut avoir dans chaque cas, sont considérés avec soin, le rapport des visiteurs est soumis aux têtes des départements aussi bien que l'enrégistrement des files, et les remises sont inscrites sur des blancs pourvus dans ce but. Voir statistiques des deux dernières années sur la grande fuille attaché au livre.

Le Comité sent que le service social rendu est amoindri plutôt qu'exagéré. Il est à espérer que ces renseignements pourront aider au travail social qui peut se faire dans la ville.

LES COMPTABLES ET LE BUREAU D'AFFAIRES

(10 volontaires)

Après que l'authenticité de la réclamation d'un pétitionnaire a été établie par une enquête, le comité du Budget donne un ordre au Comptable, l'autorisant à payer sous forme de chèque mensuel un montant spécifié. Ce chèque est donné comme secours au pétitionnaire. Ce département est responsable pour l'envoi de tous les paiements sous forme de chèques faits par le Fonds.

Approximativement 4,000 chèques sont faits tous les mois, représentant un total d'à peu près $60,000.00. Chaque chèque de secours demande deux signatures, ces chèques sont clavigraphiés sur des feuillets composés de cinq; une copie carbone de chaque feuillet est retenue dans le bureau et sert dans la composition mensuelle des rapports qui sont envoyés au Comité Exécutif Central à Ottawa, et au Comité Local des Finances.

Dans ce département on a aussi établi un système de tenue des livres très efficace qui contrôle ce qu'on paie dans les cas d'urgence, et ce qu'on prête dans le département des Prêts.

Tous les paiements faits par le Fonds, soit par chèque ou en argent, sont de cette façon enrégistrés et ces régistres sont revisés tous les mois volontairement par deux maisons de comptables bien connues.

Dans ce bureau d'affaires il y a un personnel de 14 sténographes, cinq donnant leurs services volontairement, ayant fait avant d'entrer au Fonds un cours spécial de sténographie afin de rendre des services plus efficaces. Deux autres volontaires font une revue systématique de la correspondance et voient à ce que toutes les lettres reçoivent une réponse dans un temps raisonnable, pendant que d'autres plient et assortissent les différents feuillets sur les questions d'hygiène et d'éducation qui accompagnent les chèques mensuels.

Le Travail des Quartiers

L'Organisation du travail de bureau fut suivie immédiatement par l'organisation de l'Ile de Montréal en vingt-sept divisions d'après les lignes des différents quartiers dans le but de visiter les familles des soldats. A part le plaisir d'une visite amicale, il se trouve ajouté le devoir de s'enquérir si les chèques arrivent en sûreté et régulièrement, si il y a des sources nouvelles de revenu ou si les besoins de la famille deviennent plus grands et ces variations sont considérées dans le budget mensuel. Ces visites amicales forment la partie la plus importante du travail des dames Auxiliaires. Le département des Bureaux s'occupe de la partie des affaires de ce travail. Ceci est un accompagnement et une introduction indispensables aux visites amicales, mais ces visites établissent les relations d'amitié et c'est sur les Chefs de Quartiers et sur les Dames Visiteuses que repose le succès du travail du Fonds Patriotique aussi bien que le bien-être et le bonheur des familles de soldats pendant cette longue et terrible guerre. L'esprit de secours est la véritable note de nos visites amicales. Les organisations sont accusées d'habitude, d'avoir trop peu d'âme et beaucoup de mécanisme. Dans l'organisation des Dames Auxiliaires, toutefois, c'est l'âme qui fait mouvoir le mécanisme. Des visites amicales dans le sens le plus complet du mot se font régulièrement depuis le 15 septembre 1914, et de 50,000 à 70,000 visites ont été faites chaque année.

A la tête de chaque quartier il y a deux ou trois Présidentes Anglaises et Françaises qui sont responsables pour les Dames Visiteuses qui travaillent sous leur direction, et ces différentes Présidentes sont elles-mêmes responsables envers la Présidente en Chef des Dames Auxiliaires. Chaque **Chef de quartier** garde un "rapport d'affaires" de ses familles et elle fournit le bureau avec un rapport écrit tous les deux mois et donne aussi un rapport détaillé quand on le lui demande. Pendant les années de guerre les Chefs de quartiers aussi bien que les Chefs des départements ont tenu des **assemblées** et elles ont eu l'avantage aussi bien que le plaisir d'entendre des experts du bien-être public connus: Monsieur D. Smith du "Charity Organization Society", son successeur, Monsieur Robert C. Dexter et Monsieur Bradford. Monsieur D. B. Swinton a donné une conférence et une démonstration sur la fabrication des obus. Des **conférences** furent aussi données sur "War Conditions in England", "The Work of the Voluntary Aid Detachement," "Federation of Social Workers", "Cultivation of Garden Plots", Baby Welfare Work," "The Work of the Military Hospitals Commission", par Madame R. W. Reford, Madame Henderson, le Professeur Dale, M. J. S. Brierly, Mademoiselle Carr et le Colonel Clarence F. Smith respectivement. Le nombre des **travailleuses volontaires** est de plus de 1,500 qui jusqu'ici d'une façon ou d'une autre ont servi au Fonds Patriotique et actuellement plus de 600 donnent leur temps. A toutes les visiteuses accréditées aussi bien qu'aux chefs des quartiers on donne des cartes d'identification pour être présentées quand elles visitent les familles des soldats et elles ont aussi le

droit de porter **l'épingle** du Fonds Patriotique Canadien. Des visiteuses catholiques visitent les familles catholiques, des visiteuses protestantes visitent les familles protestantes et des dames juives s'occupent des familles juives. Pour protéger les familles pendant les changements des chefs des quartiers et des dames visiteuses on a nommé **une doyenne** des quartiers en octobre 1917, qui s'occupe constamment d'instruire de nouvelles visiteuses et de mettre en mouvement les nouveaux chefs des quartiers avec leur système de régistres et leurs devoirs. Elle est consultée par les dames visiteuses, par les chefs de quartiers et a un personnel de bureau qui lui aide dans ce travail important.

Les visiteuses peuvent faire un rapport de leurs visites mensuelles par écrit sur des blancs préparés à cet effet, ou personnellement à des jours assignés au Chef du Quartier, ou encore en groupe à des assemblées spéciales des quartiers où les cas difficiles et les plans de quartiers sont discutés. Les Visiteuses reçoivent leurs instructions de leur Chef de Quartier et on leur donne aussi au bureau des feuillets sur lesquels il se trouve quelques conseils qui pourront leur venir en aide. Des feuillets pour l'éducation sont distribués dans les différentes familles et les visiteuses sont encouragées à se servir des livres mis à leur disposition par le Bureau et dans lesquels elles peuvent trouver des conseils très pratiques pour la poursuite de leur œuvre. Un cours de quatre à six semaines comprenant le travail fait dans les quartiers et celui fait dans les seize différents départements du Bureau, a été suivi avec beaucoup d'avantage par plusieurs travailleuses volontaires et aussi par plusieurs personnes intéressées dans le travail social et venant des Etats-Unis. Ce cours n'est pas obligatoire et malheureusement le travail actuel est si pressant que la travailleuse fatiguée, avec des années d'expérience mais sans beaucoup de théorie. ni de science, ne trouve ni l'énergie ni le temps de retourner à la classe. Voyant la nécessité d'avoir des travailleuses possédant plus de théorie, il est intéressant de savoir qu'une résolution a été envoyée à l'Université McGill en 1917 par les Dames Auxiliaires demandant à cette institution d'établir un département de Sociologie. Il est à souhaiter que le jour n'est pas éloigné où les Gouverneurs de l'Université acquesceront à cette requête. Durant la troisième année de la guerre, il a été constaté de la part de plusieurs Chefs de Quartiers, une tendance à confier à des travailleuses plus compétentes, des listes plus longues, plutôt que de distribuer ces mêmes listes à un plus grand nombre de dames visiteuses ayant moins d'expérience et qui demandaient de la part du Chef de Quartier ou du Bureau des instructions qu'on aurait pas le temps de leur donner. Dans quelques quartiers on paie le temps à une autre travailleuse qui est employée par le Chef du Quartier dans les cas imprévus et aussi pour des statistiques et du travail de bureau. Une certaine liberté d'organisation est accordée aux Chefs de Quartiers avec des résultats très satisfaisants et des occasions diverses sont offertes aux familles suivant l'initiative des Chefs de Quartiers et des dames visiteuses. Dans deux quartiers des ventes de vêtements se tiennent avec beaucoup de succès. Dans un autre, on s'est servi d'une maison de campagne pour procurer une vacance durant l'été à vingt-et-une familles qui avaient besoin d'un changement et qui se sont prouvées dignes de la faveur. L'établissement de "Red Cross Clubs" où les femmes se rencontrent, tra-

vaillent et prennent une "tasse de thé" devient de plus en plus populaire dans les quartiers, sert comme remède à l'ennui, sauvegarde sociale, et endroit où peuvent s'assembler les femmes qui se sentent attirées les unes vers les autres par un lien d'union commun. Non seulement elles ont donné leurs maris et leurs fils au service de leur pays, mais malgré leurs obligations domestiques, elles trouvent le temps d'assister aux assemblées hebdomadaires, où elles cousent et apportent aussi chez—elles des paquets d'objets qu'elles rapportent confectionnés suivant la semaine 1e. D'autres qui pour diverses raisons ne peuvent pas quitter leurs demeures envoient chercher des paquets de travail que les enfants apportent en se rendant à la classe.

Nous pouvons voir combien les résultats ont été satisfaisants en examinant les régistres d'un Club l'an dernier. Or nous constatons que sur 52 assemblées avec une liste de 75 noms et une moyenne d'environ 25 présences, 36,399 morceaux, comprenant des chemises de jour, des pyjamas, bonnets de chirurgie, draps, taie d'oreillers, serviettes, jaquettes de pneumonie, écharpes, bas de lits, sacs ont été envoyés aux Quartiers-Généraux de la Croix Rouge, donnant une augmentation de 6,000 morceaux sur l'année précédente.

Parmi les travailleuses il y a une grand'mère de plus de 70 ans, qui a assisté à cinquante assemblées l'an dernier, pendant qu'une mère qui a perdu son fils unique à la guerre fait régulièrement cinq paires de pyjamas et quarante taies d'oreillers par semaine, un père invalide tricote constamment, et par ses efforts et ceux d'un nombre d'autres gens dévoués, pourvoient relativement chaque soldat avec deux paires de bas.

La formation de ces **"Clubs"** dans les deux premières années de la guerre a été suivie récemment par l'organisation d'un Club pour les familles de soldats catholiques, par les travailleuses catholiques, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési. Dozue à quinze cents femmes catholiques sont invitées aux assemblées mensuelles où on les divertit au moyen de concerts, vues cinématographiques et où elles entendent des conférences faites par des orateurs distingués en français et en anglais. Ces "Clubs" promettent d'être d'un grand secours moral et social à nos femmes catholiques.

Des **causeries** et des **démonstrations** sur la valeur des vivres, l'usage des fourneaux sans feu ont été données dans plusieurs quartiers pendant la "Campagne Alimentaire" et durant les années précédentes une "Visiteuse Ménagère" a fait plusieurs milliers de visites à différentes familles réunies en groupes de quarante qui ont reçu des leçons de cuisine, couture, d'enseignement ménager. Des classes se sont aussi tenues chaque semaine dans différentes salles, ont été suivies avec assiduité et donné des bons résultats. Plusieurs promenades d'été ont été arrangées avec le Camp du Brewery Mission, et le Murray Bay Home et plusieurs familles ont pris des dispositions elles-mêmes pour passer quelques semaines à la campagne. Il n'y a pas eu de promenade plus appréciée par le Fonds ni par les familles que celle donnée par Monsieur et Madame Jennings et un groupe d'amis souscripteurs qui depuis deux ans ont amené cinquante jeunes filles à leur résidence d'été pour un séjour d'une quinzaine, les jeunes filles s'y rendant en groupes de dix. Ces jeunes filles ont été choisies parmi les maladives ou celles fatiguées

par un surmenage à la maison ou à la classe; les bons soins et le soulagement reçus dans cette maison hospitalière ont fait un bien immense.

A cause du manque d'éducation obligatoire dans la Province de Québec, une Campagne Scolaire a été mise en action pendant la première année de la guerre et les secours les plus efficaces ont été donnés aux Chefs des Quartiers par les instituteurs et les directeurs d'écoles, tant français qu'anglais, catholiques que protestants. Notre enquête scolaire dans chaque quartier comprenait des questions concernant le nombre d'enfants dans chaque quartier qui n'allaient pas à la classe et pour quelles raisons (indifférence des parents, travail, maladie, pauvreté, etc.) ainsi que le nombre de cabarets et de cinémas dans chaque quartier, les deux étant un danger et une tentation pour les garçons et les fillettes du voisinage. Nous avons constaté par une triste expérience les relations étroites qui existent entre le manque d'assiduité à la classe, le travail des enfants et les délinquants juvéniles de notre ville. Un trop grand nombre d'écoliers et des heures trop courtes ont été constatés dans quelques quartiers pendant que dans d'autres, on remarque un manque d'accommodement, dans les classes, pour plusieurs centaines d'enfants. Des prix en argent ont été offerts par le Fonds, chaque année pour les meilleurs bulletins, sur la conduite, l'assiduité et le progrès général.

La ligne de conduite du Fonds concernant les jeunes qui travaillent suit celle reconnue par les travailleurs philanthropiques, c'est-à-dire qu'une femme avec des jeunes enfants doit rester à la maison et en prendre soin à moins que pour des raisons particulières il soit mieux de les placer sous d'autres soins. Le Fonds a été critiqué pour cette attitude dans plusieurs circonstances par les ménagères, les patrons, le "Day Nursery Committee" et par les femmes elles-mêmes, mais cette ligne de conduite est socialement et économiquement bonne et a été adoptée récemment dans le très intéressant rapport du "American Child Labor Bureau" démontrant dans ses tableaux graphiques la comparaison de la mortalité infantile, quand la femme travaille et accroit le budget familial, et la diminution de cette mortalité quand la mère reste à la maison.

Un des principaux services que le Fonds s'efforce de rendre au Canada et à ses familles est d'enrayer la mortalité infantile et de conserver pour le grand avenir qui attend notre pays chaque citoyen efficace et chaque soldat que Dieu envoie en ces jours de guerre aux mères et aux femmes de soldats. Chaque dame visiteuse et chaque Chef de District reçoit des instructions à cet effet; on lui donne une liste qui comprend: médecins, gardes-malades, hôpitaux, dispensaires, les gouttes de lait, etc. Des lettres circulaires envoyées tous les deux mois aux Chefs de Quartiers attirant leur attention sur la proportion de la mortalité infantile à Montréal, suggérant les moyens de prévention, les points à observer en faisant les visites et aussi des plans pour l'amélioration des maisons et des conditions hygiéniques qu'elle pourra trouver dans le quartier qu'elle visite. En retour le bureau reçoit des rapports des chambres noires, tuberculoses, mortalités infantiles et des lettres sont continuellement envoyées à l'Hôtel de Ville, aux propriétaires, les avisant du mauvais état sanitaire des maisons. Le bureau a un dossier de toutes les ressources hygiéniques de la ville et de grandes pancartes sont affichées dans la salle de réception des

"Gouttes de Lait" et des "Baby Welfare Camps" ou on envoie plusieurs des femmes. Nous sommes très heureuses d'avoir parmi nos travailleuses volontaires à peu près vingt-cinq gardes-malades et leur entrainement professionnel nous a été d'un grand secours dans les Quartiers où nous avons visité 12,000 familles, et dans le bureau où nous avons de 150 à 700 visites quotidiennes. Pendant deux étés des démonstrations d'hygiène furent données dans la plupart des 27 districts du Fonds avec la coopération des médecins et des gardes-malades. La troisième année de la guerre on a fait circuler des pamphlets invitant les 4,000 femmes qui appartenaient au Fonds, à se rendre au "Baby Welfare Exhibit," les dames visiteuses et les chefs de quartiers rencontrant les femmes à leur arrivée. Avec chaque chèque mensuel des Feuillets sur l'éducation sont envoyés aux femmes et beaucoup de ceux-ci ont pour sujet, l'hygiène, soin du bébé, lait, mouches, paralysie infantile, nourriture, dentition, yeux, etc. Les bénéfices de l'Assistance Maternelle donnés pendant la première année de la guerre et discontinués ensuite, le Fonds considérant le revenu suffisant, viennent d'être repris pour les femmes qui ne reçoivent pas de traitements gratuits à l'hôpital de la Maternité, où par un arrangement spécial on accorde certains privilèges aux femmes de soldats durant la guerre. Ces bénéfices consistent en $5.00 à la naissance du bébé et $1.00 par semaine pendant huit semaines, deux avant et six après la naissance avec un trousseau de bébé si nécessaire. Ces trousseaux sont très généreusement offerts par "The Daughters of the Empire". Un "Questionnaire Hygiénique" est donné aux chefs de quartiers et leur donne l'occasion de faire valoir leurs vues personnelles et de suggérer des améliorations concernant l'état des districts et la santé de leurs familles. Le nombre des naissances et des mortalités pour les districts et la population du Fonds, en tenant compte de la nationalité est considéré régulièrement. Nous conseillons les soins avant la naissance et nous recevons en ceci une coopération très généreuse de la part du "Victorian Order of Nurses" et "Maternity Hospitals", l'Assistance Maternelle et des médecins quand nous demandons leur concours. Le Fonds demande à toute femme de payer toute note raisonnable soit du médecin ou de la garde-malade et notre nouvelle carte d'hôpital faite pour aider aux rélations entre le Fonds et les Hôpitaux de Montréal démontre que le Fonds considère qu'une femme de soldat peut payer pour le traitement. Nous notons avec intérêt la comparaison favorable qui existe entre les femmes des classes pauvres et moyennes qui reçoivent avant la naissance du bébé des soins donnés par certaines gardes-malades envoyées par des compagnies d'assurance, et les femmes du public en général, démontrant un nombre beaucoup moins grand de mortalité infantile, et des mortalités des mères, dans la première classe mentionnée. Des allocations sympathiques sont aussi accordées pour toute maladie longue ou sérieuse et des secours sont donnés à plusieurs femmes et enfants souffrant de **tuberculose**, pour pouvoir terminer une cure dans les montagnes. La Province de Québec n'a pas de sanatorium gratuit pour les cas tuberculeux à l'exception du "Mont Sinai Sanatorium" à Ste-Agathe. Cette institution fondée seulement pour les patients Hébreux, a généreusement ouvert ses portes aux membres malades des familles de soldats, et plusieurs après les bons soins reçus sont retournés chez eux guéris. Nous prenons

un soin particulier de nos **enfants illégitimes** dans l'espoir de pouvoir garder ensembles la mère et le bébé. Dans ces cas d'enfants illégitimes quand il s'agit d'un père soldat, nous essayons avec des résultats divers d'obtenir une subvention du Gouvernement. Si la paternité est reconnue, le succès couronne nos efforts; sinon, le cas est donné au "Woman's Directory". Quand il s'agit de la femme d'un soldat et que son mari est parti, le cas est également difficile. L'homme concerné consent quelquefois à défrayer les dépenses de la maladie et le Fonds diminue temporairement l'allocation donnée à cette femme comme punition pour sa conduite comparée à celle des respectables femmes de soldats qui ressentent énormément cette insulte faite à leur bon caractère. Quand il s'agit d'enfants issus de mariages bigames le Gouvernement, après une requête faite par le Fonds, accorde quelquefois une certaine subvention, et le Fonds lui-même accorde une allocation à la mère quand elle est la partie innocente. Les plus grands dangers pour nos bébés sont l'ignorance, l'indifférence et la négligence non seulement de la part des mères, mais aussi de la part des représentants de la nation dans les cercles civils et provinciaux. Un "Bureau d'Hygiène National" devrait être formé par notre nouveau gouvernement d'Union qui verrait à ce qu'on accorde une attention suffisante, tant financière que sociale au plus grand "actif" de notre nation: ces enfants.

La durée de la guerre a ratifié dans l'opinion publique le grand service social que le Fonds Patriotique rend à la Ville et au Canada. Ces bienfaits ont été reconnus non seulement par ceux qui bénéficient de ses ressources par les soldats reconnaissants qui écrivent toutes les semaines, mais aussi par le flot toujours grandissant des travailleuses qui par leur travail sont venues à connaitre les grands besoins et les ressources de la société et dont la vie est devenue "socialisée" dans le plus beau sens du mot. Elles reconnaissent que ce serait hyprocrisie de permettre à nos vaillants soldats de se battre pour la liberté et la justice, quand ici cet idéal serait complètement oublié. Si notre pays vaut qu'on se batte pour lui, il vaut sûrement qu'on vive pour lui. Si nos hommes là-bas travaillent pour rendre le monde "sûr pour la démocratie" le moins que puissent faire ceux qui restent tranquillement chez eux, est d'essayer de faire de notre Démocratie une démocratie où homme, femme et enfant puissent avoir tous les moyens de mener une vie saine et heureuse. Ce qui pousse les travailleuses du Fonds à demander des conditions hygiéniques meilleures à Montréal est le fait qu'elles savent que le soldat marié se battant contre les Boches court moins de chance de perdre la vie que son bébé, né ici dans la ville. Notre proportion de **mortalité infantile** est 182 sur 1,000 pour les bébés de moins d'un an, contre 100 aux Etats-Unis, 91 dans la Grande Bretagne et 53 dans la Nouvelle-Zélande.

Le travail de Bienfaisance du Fonds tend à faire de la vie canadienne une vie qui compte au point de vue santé, éducation, travail, récréation et développement spirituel pour les femmes et les enfants laissés sous leurs soins par les hommes d'outre-mer. Une des conditions relatives au bien-être des familles a été suivie avec vigilance depuis le départ des soldats du Canada. Le revenu régulier assuré par l'allocation séparée, la solde signée et la subvention du Fonds, a aidé à établir la vie de famille et dans tous les districts, malgré le coût toujours de plus en plus élevé de la vie,

les Chefs de Districts et les visiteuses constatent des meilleures conditions de vie, plus d'aisance et plus d'économie.

Un autre facteur très important au bien-être de la familie, la surveillance paternelle intelligente, a énormément souffert du démembrement de la famille. Il n'y a pas d'argent qui puisse jamais combler le vide fait par la perte d'un bon père ou d'un bon mari. Les questions d'affaires, d'éducation, de santé, de discipline des enfants, de vie sociale, souffrent d'une façon irréparable, dans plusieurs cas, du départ du chef de la famille. Le soldat canadien a beaucoup moins d'occasions d'obtenir un congé qui lui permettrait de revoir sa famille, que le soldat français ou anglais à cause de la distance très grande à parcourir, et son congé en Angleterre ne contribue certainement pas à resserrer les liens de la famille, à moins qu'il ait des parents qui y résident. Le nombre des jeunes délinquants a augmenté à Montréal de 41% pour les garçons et de 43% pour les fillettes dans la troisième année de la guerre. Il faut certainement attribuer une partie de cette augmentation au départ du père, plusieurs enfants ayant trop vieilli et par le fait même échappé au contrôle de la mère depuis l'absence du chef de la famille. L'esprit d'aventure excité chez la jeunesse à cause de la guerre, peut aussi être considéré comme un facteur très important dans cet accroissement déplorable. Le manque d'éducation obligatoire et une surveillance insuffisante de la part de la police sont aussi responsables.

Afin de contrebalancer ces toutes puissantes causes qui font tant de mal chez les jeunes délinquants, le Fonds se sert des différents **"Clubs de jeunes gens"** et du Y. M. C. A. comme leviers pour établir une ligne de conduite et des milliers de jeunes gens appartenant à des familles de soldats, sont de cette façon enrôlés dans les cas de nécessité, comme **"Big Brothers"** dans le Y. M. C. A.

Au secrétaire militaire du Y. M. C. A. et au "Great War Veteran's Association" est aussi rapporté tout soldat retourné qui à cause des grandes tentations de la ville et de ses nerfs malades, a succombé à la tentation et causé du trouble à lui-même et à sa famille.

Un troisième facteur qui contribue au bien-être de nos familles de soldats et qu'on pourrait appeler une coopération sociale et civile intelligente grandit sûrement parmi nous et doit être fondée sur le développement d'une conscience sociale dans chaque individu, avant qu'on puisse tenir compte à ceux qui sont en charge de nos départements civils. Nous constatons avec reconnaissance le secours qui nous est donné par le département d'hygiène de la ville et par l'Assistance Municipale, malgrè les subventions très insuffisantes qu'on leur accorde pour mener à bonnes fins leur travail. Malgrè qu'une conscience sociale se soit éveillée, stimulée par l'esprit de patriotisme, dans plusieurs individus et dans un grand nombre d'organisations, il reste encore beaucoup à faire avant que Montréal puisse prendre son rang parmi les villes plus socialisées de nos voisins du Sud.

Le clergé de Montréal comprenant l'Archevêque et l'Evêque ont donné continuellement leur inspiration et leur secours au travail du Fonds, les Commissions Scolaires, les supérieurs des institutions ont aussi contribué au travail d'éducation que le Fonds s'efforce de faire parmi ses enfants. Les hôpitaux, les refuges,

les médecins, les gardes-malades donnent aussi très généreusement leur assistance dans le travail que les travailleuses du Fonds entreprenent pour sauver la vie et prévenir les maladies.

Le Fonds est considéré comme le noyau, le centre de l'"Entente Cordiale" entre les races et les religions à Montréal. Français et anglais, catholiques, protestants et juifs tous travaillent ensemble, dans les bureaux, et dans les quartiers. Les travailleuses volontaires ont un sens plus profond, non seulement des besoins de la société mais aussi de leurs responsabilités et du bien qu'elles peuvent faire. Le travail du Fonds conduit les visiteuses dans des foyers très heureux et aussi dans ceux où règne un dévouement complet. Les travailleuses vont à la Prison, à la Cour, aux Asiles d'Aliénés, aux Orphélinats et de 60,000 à 70,000 visites sont faites chaque année aux Refuges, pendant qu'au bureau on donne de 40,000 à 45,000 entrevues par année. Plusieurs travailleuses qui ont commencé en 1914 sont encore à leur poste. fatiguées, oui, mais plus grandes, plus fortes, qu'au début de leur tâche. Leur devoir compris comme un service patriotique leur a donné le courage et la persévérance de faire face aux différents problèmes sociaux d'une façon vraiment admirable. Ce devoir leur a donné une connaissance de la valeur du service social qui ne pourra jamais être oubliée et qui sera d'un grand bienfait pour notre ville, notre pays et l'humanité entière, longtemps après la fin de cette horrible guerre, et nous pouvons nous réjouir et dire avec le poète:

"Whatever anguish rend our heart
That God has given us for priceless dower
To live in these great times and have our part
In Freedom's Crowning hour."

HELEN R. Y. REID,
Présidente des Dames Auxiliaire.

CLARENCE F. SMITH,
Président du Comité de Secours.

STATISTIQUES SOCIALES

1er Août 1915—1er Août 1916

OPPORTUNITES — INCAPACITES

Nombre de Familles	Quartier	Nombre des personnes par maison	Nombre d'enfants au-dessous de 5 ans	Nombre d'enfants 5-14 ans	Secours médical	Secours dentaire	Secours optique	Hôpitaux	Sanatoriums	Comptes "Banque"	Assurance	Aide judiciaire	Secours d'urgence: Prêts	Secours d'urgence: Médicaments	Secours d'urgence: Vêtements	Secours d'urgence: Allocation Supplémentaire	Rapatriements: Outre-Mer	Rapatriements: Sur le Continent	Naissances	Décès	Accidents	Intemperance	Immoralité	Bigamie	Désertion	Fraude	Dettes	Illetrés	Sans travail: Soldats	Sans travail: Chef de famille	Maladie Chronique	Maladie aiguë	Fièvre typhoids	Tuberculose	Maladies infectueuses	Incapacité mentale
221	*A. Delorimier	798	217	227	49	1	2	23	8	58	409	1	43	3	16	95	14	3	18	7	7	5	8	..	5	1	106	3	60	16	54	57	2	15	23	7
107	†F. Delorimier	493	129	166	23	..	1	7	..	11	57	2	9	..	2	30	..	..	14	6	..	3	2	..	3	2	54	12	68	11	47	14	..	3	5	4
25	A. Duvernay	64	13	20	2	..	..	..	1	3	9	..	6	..	..	8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	8	1	8	..	5	4	..	2	..	1
72	F. Duvernay	220	34	56	11	..	1	2	5	3	39	..	8	..	2	10	..	..	2	..	1	5	1	..	2	2	21	13	37	6	33	8	..	4	..	4
124	A. Emard	421	95	160	12	..	..	9	5	4	97	..	22	..	6	36	2	..	8	5	..	1	2	..	1	..	55	5	37	8	15	12	2	7	3	3
24	F. Emard	101	26	32	2	..	..	..	..	2	19	..	2	..	1	10	..	..	2	1	..	1	..	..	1	2	14	4	15	5	5	1	..	1	1	..
219	A. Hochelaga	801	189	232	170	6	11	83	8	32	299	2	61	4	24	128	16	..	17	15	8	14	3	1	6	..	100	14	92	43	75	88	3	2	22	6
137	F. Hochelaga	532	114	176	19	..	1	6	12	8	52	..	18	1	1	50	..	..	9	5	1	18	2	..	9	1	61	34	74	32	44	7	..	10	4	3
47	A. Lafontaine	138	35	34	18	4	1	9	4	3	15	2	7	1	6	7	..	..	3	1	1	3	2	..	1	2	23	2	9	8	15	10	..	2	..	..
150	F. Lafontaine	450	72	142	26	..	1	7	..	3	72	..	7	..	..	29	1	..	7	5	..	..	..	..	8	..	59	49	49	21	47	10	..	10	2	5
361	A. Laurier	1224	271	358	55	1	12	36	5	78	295	5	82	2	111	170	11	2	28	18	13	29	22	..	7	17	116	16	135	34	60	66	3	16	83	8
168	F. Laurier	611	127	205	25	..	..	7	14	11	113	1	24	..	3	76	..	..	16	18	..	8	4	..	1	3	74	26	94	14	31	4	1	13	7	3
25	A. Longue Pointe	102	22	41	20	7	..	16	..	4	16	..	9	3	7	14	..	..	2	4	3	1	..	..	1	1	13	2	10	1	9	15	..	..	7	1
28	F. Longue Pointe	87	18	27	..	..	..	..	..	..	8	..	1	..	..	8	..	..	..	1	..	1	..	..	1	..	11	3	11	4	7	1	..	2	5	..
115	A. Maisonneuve	372	107	99	38	1	..	14	5	12	161	1	24	3	18	65	5	..	9	1	..	2	1	..	2	..	56	3	47	14	24	28	1	7	12	..
117	F. Maisonneuve	447	104	142	22	..	..	9	12	..	140	1	7	..	5	30	..	..	7	3	..	8	3	..	2	3	55	17	58	26	52	11	..	3	..	..
17	A. Montreal Ouest & Ville St. Pierre	56	19	18	3	..	..	..	..	8	25	1	2	..	..	5	..	..	1	..	..	..	1	..	3	1	7	1	9	1	3	1	..	..	..	..
7	F. Montreal Ouest & Ville St. Pierre	24	2	5	2	..	..	1	..	..	4	..	..	..	..	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	2	..	..	2	4	..	..	..	..	..
102	A. Notre Dame de Grace	327	82	91	69	9	8	26	7	24	101	1	11	..	12	52	..	..	9	4	3	5	2	1	4	2	49	3	40	10	30	34	4	6	8	2
17	F. Notre Dame de Grace	62	20	18	7	1	..	5	1	1	6	..	8	..	5	9	..	..	3	1	1	2	2	..	3	1	9	1	7	3	2	2	1	2	..	2
59	A. Outremont	188	32	45	10	..	..	4	..	37	35	..	4	..	..	5	..	..	3	..	..	..	..	..	..	1	11	1	18	5	10	8	..	..	..	1
6	F. Outremont	22	9	5	1	..	..	..	..	..	6	1	..	..	..	3	..	..	..	1	1	..	..	..	..	..	3	..	3	1	..	..	..	4	..	..
121	A. Papineau	429	98	145	55	1	8	37	9	32	258	1	14	..	8	37	10	..	8	5	1	5	..	..	3	..	61	5	38	1	24	12	2	4	18	2
232	F. Papineau	793	166	242	47	..	1	24	9	36	152	..	29	..	5	82	..	..	16	12	2	20	11	1	16	4	84	56	143	25	85	19	3	19	3	10
85	A. Rosemount	342	102	98	35	6	4	20	2	8	116	..	46	1	23	62	23	..	8	3	4	4	1	..	1	1	40	4	19	14	33	13	1	2	14	2
23	F. Rosemount	81	15	26	2	..	..	2	3	..	18	..	..	..	..	4	..	..	1	..	..	3	..	..	2	..	9	6	6	6	8	1	..	..	..	1
244	A. Verdun Est	816	162	256	27	..	2	24	..	7	231	3	46	1	11	116	36	..	26	27	4	5	..	..	4	..	95	3	97	16	26	24	4	7	19	6
227	A. Verdun Ouest	818	221	267	74	1	1	32	8	16	228	2	42	..	22	103	29	4	31	9	4	8	2	1	5	2	82	4	54	19	52	37	1	11	19	5
112	F. Verdun, Catholique	417	121	131	55	..	2	25	8	8	77	1	34	9	11	66	..	..	18	10	2	13	3	2	4	..	59	10	54	11	34	14	1	11	8	3
168	A. St-André	366	75	70	46	5	..	40	7	21	88	2	37	..	9	73	4	..	5	5	1	5	6	2	4	4	49	3	44	12	54	36	3	6	16	9
5	F. St-André	21	6	6	1	..	..	..	..	..	1	..	2	..	1	2	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	2	1	2	1	4	1	..	..	..	..
318	A. Ste-Anne	1085	281	316	125	10	10	74	31	82	263	7	141	2	72	169	25	..	34	18	10	34	9	1	13	7	141	31	133	46	94	69	5	12	28	4
57	F. Ste-Anne	187	49	64	11	..	..	4	6	7	9	..	21	..	11	20	4	..	6	5	..	7	2	2	3	2	20	10	34	4	19	4	..	1	12	..
111	A. Ste-Cunegonde	385	110	102	89	8	5	41	23	47	214	..	34	7	27	70	9	..	16	7	2	11	6	2	1	3	45	3	48	10	32	38	2	4	27	2
61	F. Ste-Cunegonde	249	68	75	27	..	..	10	11	8	25	..	17	..	6	35	..	..	9	1	1	3	4	2	1	..	23	12	34	9	20	2	..	1	19	1
378	A. St-Denis	1307	333	447	101	5	5	39	3	88	561	7	68	1	25	117	44	..	34	15	6	5	1	..	2	..	148	9	49	30	27	24	2	9	44	..
278	F. St-Denis	1068	260	313	58	..	..	16	13	4	214	..	119	..	12	27	1	..	28	23	..	24	7	..	11	7	116	40	102	31	54	13	2	36	3	12
275	A. St-Gabriel	1001	251	354	43	3	3	37	4	62	302	..	24	..	13	50	23	3	25	7	5	13	2	..	5	..	72	14	113	19	40	42	2	6	34	5
37	F. St-Gabriel	169	30	67	4	..	..	..	..	4	8	..	2	..	..	8	..	..	3	4	1	8	1	..	3	1	18	5	31	..	7	..	1	..	..	..
172	A. St-George	373	·91	64	55	2	..	34	10	17	114	8	73	1	7	62	10	4	13	7	2	7	2	4	7	5	44	2	64	6	42	44	..	6	4	1
12	F. St-George	24	4	6	3	..	1	..	1	1	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	3	2	4	2	7	2	..	..	..	..
239	A. St-Henri	693	224	191	35	..	..	11	..	18	161	1	33	..	13	56	8	..	33	17	..	6	7	..	..	1	56	7	65	2	8	18	1	9	14	3
150	F. St-Henri	478	122	168	12	..	..	1	..	3	125	3	13	..	3	23	..	..	12	9	..	1	1	..	..	..	38	33	52	1	..	..	..	3	2	1
14	A. St-Jacques	38	8	12	2	..	1	2	2	3	5	..	1	..	..	6	..	..	..	1	..	1	..	..	2	..	5	2	..	2	9	1	..	..	..	..
92	F. St-Jacques	293	46	95	11	..	..	4	3	10	22	..	6	..	1	20	..	..	4	4	..	6	4	1	1	1	35	..	44	9	29	21	..	1	6	2
73	A. St-Jean Baptiste	232	41	67	8	..	..	5	1	2	9	..	6	..	4	20	..	..	3	3	..	..	..	..	..	..	17	8	21	6	17	1	..	1	3	1
57	F. St-Jean Baptiste	156	19	45	5	..	..	2	..	1	25	..	12	..	..	14	..	..	..	1	..	1	..	..	..	..	19	12	21	10	7	1	..	5	..	2
274	A. St-Joseph	859	247	246	70	..	..	44	8	19	127	1	97	..	12	82	15	1	42	16	6	17	7	..	2	4	96	8	108	12	25	18	4	11	16	1
87	F. St-Joseph	305	77	108	5	..	1	4	..	4	19	..	19	..	2	17	..	..	8	2	1	13	5	3	3	4	44	26	45	13	19	1	..	5	2	3
246	A. St-Laurent	651	118	182	134	3	3	56	17	46	59	3	36	2	7	71	12	..	14	6	4	23	10	..	4	1	56	15	50	7	104	82	..	7	15	8
47	F. St-Laurent	138	20	36	9	..	..	5	5	1	..	2	1	..	1	8	..	..	2	1	..	4	1	..	..	1	8	4	13	3	20	4	..	7	..	..
75	A. St-Louis	238	31	64	2	..	..	3	2	12	24	..	9	..	..	33	..	..	1	7	..	9	10	..	5	1	12	11	28	10	17	8	..	5	..	1
118	F. St-Louis	295	43	82	9	..	..	3	24	1	55	..	18	..	2	43	1	..	2	4	..	12	15	..	8	1	34	18	76	15	34	11	..	10	4	6
76	A. Ste-Marie	273	64	96	45	3	6	34	13	22	142	..	9	2	8	39	3	3	8	2	..	4	2	..	3	1	27	8	26	4	20	15	..	4	13	1
136	F. Ste-Marie	459	115	128	35	..	..	14	9	12	99	..	19	..	2	50	..	..	9	11	..	8	3	..	4	..	52	31	79	16	45	17	..	11	2	3
82	A. St-Paul	285	63	79	12	..	3	7	1	16	121	..	7	..	7	24	10	..	10	4	1	5	2	1	3	1	16	4	26	3	6	6	..	3	..	2
11	F. St-Paul	46	8	16	2	..	..	1	..	3	7	..	..	..	2	4	..	..	2	1	..	..	..	..	..	1	7	2	7	4	3	1	..	2	..	..
	Anglais et Français ensemble:																																			
68	Ahuntsic Bordeaux	181	77	87	27	1	1	15	..	1	44	6	15	..	10	43	2	..	11	5	..	3	5	..	1	..	46	4	36	7	18	13	1	1	18	..
16	Dorval à Ste-Anne	65	21	17	5	..	..	1	..	2	5	..	..	..	..	2	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	3	..	5	2	4	1	1	..	..	..
72	Westmount	224	44	54	16	..	..	7	2	41	52	2	15	..	23	26	..	..	8	2	..	2	5	2	6	1	17	1	18	7	28	7	4	5	9	4
91	Lachine	354	78	116	32	..	..	13	20	17	40	3	8	..	39	35	17	..	3	2	2	7	1	..	3	..	19	4	22	16	22	16	..	7	6	1

Note: A. signifie anglais. F. signifie français.

1er Août 1916—1er Août 1917

OPPORTUNITES — INCAPACITES

Nombre de Familles	Quartier	Nombre des personnes par maison	Nombre d'enfants au-dessous de 5 ans	Nombre d'enfants 5-14 ans	Secours médical	Secours dentaire	Secours optique	Hôpitaux	Sanatoriums	Comptes "Banque"	Assurance	Aide judiciaire	Secours d'urgence: Prêts	Secours d'urgence: Médicaments	Secours d'urgence: Vêtements	Secours d'urgence: Allocation Supplémentaire	Rapatriements: Outre-Mer	Rapatriements: Sur le Continent	Naissances	Décès	Accidents	Intemperance	Immoralité	Bigamie	Désertion	Fraude	Dettes	Illetrés	Sans travail: Soldats	Sans travail: Chef de famille	Maladie Chronique	Maladie aiguë	Fièvre typhoids	Tuberculose	Maladies infectueuses	Incapacité mentale
240	*A. Delorimier	836	226	247	76	4	..	43	9	77	609	2	120		19	67	..	..	15	9	4	7	7	..	..	2	113	2	81	7	69	52	..	21	62	6
70	†F. Delorimier	335	75	124	26	..	1	4	9	8	81	1	20		6	16	..	..	2	4	2	1	4	..	2	1	36	7	37	2	25	15	..	5	9	2
15	A. Duvernay	40	8	15	1	..	..	1	..	1	17	..	4	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	3	1	4	..	..	..	..	..	..	..
48	F. Duvernay	164	34	53	4	..	..	1	4	2	60	..	10	..	..	11	..	..	1	1	..	2	3	..	2	3	13	5	26	1	11	2	..	3	..	1
139	A. Emard	488	131	165	54	..	2	24	7	41	318	..	30	..	7	98	..	..	8	8	5	11	10	..	1	2	72	3	35	3	61	10	..	6	18	5
21	F. Emard	81	23	22	5	..	..	1	13	1	33	..	1	..	2	5	..	..	1	1	..	2	4	..	2	..	13	3	11	2	12	2	2	2	..	1
206	A. Hochelaga	737	160	231	108	5	7	55	10	14	252	2	107	..	6	80	..	..	13	11	4	16	5	1	8	2	56	19	75	24	67	63	4	7	32	1
100	F. Hochelaga	399	81	136	38	1	3	12	5	14	133	..	30	..	1	22	..	..	4	6	4	13	7	1	7	..	32	21	47	35	49	21	..	11	8	3
29	A. Lafontaine	101	17	36	19	..	..	14	3	5	33	..	11	..	3	20	..	..	3	1	..	4	..	..	2	..	9	3	9	5	13	4	..	5	5	1
108	F. Lafontaine	337	38	108	22	..	1	12	2	4	84	1	50		..	21	..	..	6	6	..	9	4	..	11	7	46	9	48	14	45	18	..	12	13	5
334	A. Laurier	1051	220	339	66	6	8	22	10	124	473	1	78		17	67	..	..	23	13	8	18	15	..	5	17	107	9	107	10	63	28	1	13	72	11
112	F. Laurier	414	104	146	16	..	..	1	.	5	139	..	30		8	20	..	..	6	11	1	5	3	..	4	..	52	15	67	..	14	1	..	4	3	1
23	A. Longue Pointe	98	20	29	15	..	..	12	..	3	23	..	10		..	6	..	..	3	..	..	4	..	..	2	..	9	..	7	1	3	2	..	2	7	1
14	F. Longue Pointe	49	13	17	4	..	1	..	..	1	8	..	4		..	5	..	..	2	2	..	..	..	..	1	..	6	1	2	5	4	..	..	1	..	..
104	A. Maisonneuve	373	118	99	54	2	3	32	3	11	143	..	34		11	39	..	..	9	3	..	3	..	..	..	..	23	2	24	4	33	23	1	7	39	4
56	F. Maisonneuve	199	47	33	13	..	..	6	1	1	118	..	16		..	12	..	..	4	6	..	2	2	..	..	1	36	6	24	3	27	6	..	2	2	..
106	A. Notre Dame de Grace	327	74	106	24	3	5	18	2	23	135	..	15		..	12	..	..	9	2	..	5	1	..	1	1	60	3	33	..	32	3	4	3	30	5
14	F. Notre Dame de Grace	59	16	17	3	..	1	2	2	6	18	..	4		2	..	..	..	3	1	..	2	1	..	4	..	17	1	7	..	4	..	..	2	..	1
58	A. Outremont	157	30	31	8	..	..	4	..	11	30	..	9		..	15	..	..	1	1	..	..	..	..	3	..	19	..	13	3	14	1	..	1	10	..
7	F. Outremont	26	5	13	1	..	..	..	..	..	2	..	..		..	..	..	..	1	..	..	1	1	..	..	..	1	..	4	..	..	..	..	1	..	..
108	A. Papineau	394	106	128	95	7	7	45	1	37	273	2	30		21	20	..	1	12	3	6	11	4	1	6	2	60	8	35	9	25	50	3	5	58	3
141	F. Papineau	529	139	164	84	..	1	18	8	32	206	..	48		..	6	..	1	11	11	3	15	8	1	12	4	67	33	58	4	51	19	1	13	12	17
126	A. Rosemount	386	120	109	59	3	7	23	3	6	143	3	61		10	38	..	..	11	4	2	4	3	1	4	..	57	2	36	7	36	11	..	7	41	3
12	F. Rosemount	45	8	19	..	..	..	..	..	..	3	..	..	..	..	2	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	4	4	4	4	5	..	..	..	..	..
199	A. Verdun Est	706	211	239	60	1	1	32	25	27	316	1	57	..	3	43	..	..	19	4	..	2	5	..	..	..	64	2	63	..	29	24	3	6	51	2
209	A. Verdun Ouest	701	197	221	47	..	1	15	10	30	340	1	64	..	10	33	..	..	18	9	..	3	2	..	..	..	89	1	60	3	15	16	..	7	34	3
95	F. Verdun Ouest, Catholique	355	117	116	18	..	..	8	1	8	134	1	57	..	5	32	..	..	11	8	..	5	1	1	1	..	46	3	34	..	5	8	..	9	11	1
109	A. St-André	269	57	65	43	6	5	34	6	16	74	1	38	..	7	31	1	..	2	7	1	2	3	1	..	3	25	..	17	4	32	26	..	3	16	3
8	F. St-André	29	7	11	2	1	..	1	..	1	3	..	..	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	..	2	1	4	1	..	..	3	..
227	A. Ste-Anne	791	207	250	124	5	5	50	28	52	452	..	27		19	66	5	..	16	11	5	13	5	..	10	3	89	22	68	15	75	30	3	11	61	4
36	F. Ste-Anne	118	25	38	5	..	..	1	7	3	28	..	14	..	1	14	..	..	2	1	1	..	4	..	4	1	21	9	14	6	16	2	..	1	..	1
90	A. Ste-Cunegonde	325	81	105	58	10	3	32	20	40	239	..	50	..	2	36	..	..	3	3	2	16	15	..	6	1	31	4	36	7	25	26	..	10	36	5
31	F. Ste-Cunegonde	126	29	39	6	..	..	1	3	9	21	..	11	..	..	..	..	..	1	1	..	2	2	..	2	..	15	8	16	3	4	4	..	1	4	1
350	A. St-Denis	1152	226	482	46	2	5	48	3	118	423	..	121	3	..	44	..	..	15	20	..	6	3	..	..	..	116	2	7	2	14	6	..	6	62	..
207	F. St-Denis	739	159	258	34	..	1	8	10	14	271	1	85	..	5	62	..	..	12	18	1	13	10	2	11	3	78	35	71	43	85	13	2	23	13	8
252	A. St-Gabriel	885	243	275	115	..	6	69	7	114	589	..	64	..	5	64	..	..	17	13	5	7	5	..	..	..	72	8	84	2	48	68	1	11	80	6
34	F. St-Gabriel	127	29	44	7	..	..	2	..	5	30	..	5	..	1	16	..	..	3	1	..	3	2	..	2	..	13	4	20	..	11	1	..	1	..	1
138	A. St-George	327	64	68	54	3	1	51	9	13	60	2	56		8	55	..	1	9	7	3	..	3	1	3	..	34	1	20	1	44	38	..	4	15	2
8	F. St-George	24	7	10	2	..	..	1	4	1	12	1	2	..	..	3	..	..	..	..	1	..	1	..	..	..	2	1	..	..	1	5	..	..	..	..
196	A. St-Henri	656	158	216	50	2	1	26	13	46	424	6	54	..	2	75	..	2	14	7	6	25	17	..	10	..	75	10	46	6	45	44	..	11	60	7
88	F. St-Henri	358	81	27	24	2	1	5	9	5	173	..	23		1	20	..	..	5	10	..	..	4	2	11	2	45	18	35	17	39	5	..	6	5	..
11	A. St-Jacques	33	7	13	4	..	..	4	6	..	16	..	4	..	..	7	..	..	..	2	..	1	1	..	2	..	3	2	3	1	6	2	..	..	1	..
62	F. St-Jacques	207	35	73	29	..	..	11	19	8	75	..	28		..	26	..	..	2	2	..	7	5	1	4	..	35	8	29	13	43	12	1	1	8	2
61	A. St-Jean Baptiste	189	42	44	15	..	1	15	3	16	79	..	24		3	11	..	..	3	5	2	10	3	1	..	..	35	7	21	3	21	7	3	2	15	..
55	F. St-Jean Baptiste	171	30	56	3	..	..	3	..	8	68	..	28		..	26	..	..	3	..	..	7	1	..	4	..	27	9	34	3	19	2	..	8	..	..
196	A. St-Joseph	661	188	178	49	..	1	27	12	27	261	4	110		9	85	1	..	16	17	3	28	12	1	3	2	85	7	91	14	65	13	..	10	24	7
50	F. St-Joseph	202	46	50	6	..	..	1	1	1	29	..	30	..	2	17	..	..	3	3	..	7	6	..	1	..	34	12	32	12	21	..	..	5	1	3
252	A. St-Laurent	760	142	206	129	4	..	64	23	11	170	..	111	2	9	83	..	..	13	20	5	23	10	1	7	..	101	18	46	3	95	58	..	10	22	11
22	F. St-Laurent	56	10	15	4	..	..	3	6	4	7	..	6		..	5	..	..	..	1	..	1	2	..	..	..	4	3	5	..	7	..	..	2	..	..
73	A. St-Louis	225	47	59	22	..	..	14	3	13	53	1	22		..	35	..	..	7	3	..	7	6	..	2	..	36	11	25	10	23	16	..	7	8	2
53	F. St-Louis	148	23	47	8	..	..	7	8	5	52	..	15		..	5	..	..	1	..	..	5	4	1	5	1	23	7	29	2	10	9	..	9	2	2
70	A. Ste-Marie	266	88	92	60	5	8	33	11	30	200	5	22	2	14	16	1	7	3	1	4	8	3	..	2	2	38	9	26	2	14	29	..	5	29	7
84	F. Ste-Marie	312	79	112	48	..	..	16	7	19	123	..	27		..	3	1	3	7	4	2	8	8	..	10	2	49	12	34	2	23	12	1	10	15	5
58	A. St-Paul	233	55	78	25	3	1	21	3	24	165	..	27		19	52	..	..	4	4	1	16	4	1	2	..	15	2	19	1	12	11	..	4	17	7
12	F. St-Paul	57	12	23	1	..	..	1	2	..	28	1	7	..	..	..	..	..	..	3	..	1	..	..	..	..	4	1	4	..	8	..	..	3	3	..
	Anglais et Français ensemble:																																			
9	St. Laurent, Cartierville	35	6	12	6	..	..	..	3	..	2	..	1	..	3	6	..	..	1	1	..	1	..	1	1	..	6	..	4	1	3	3	1	..	4	..
11	Ahuntsic	45	15	15	3	..	1	3	..	2	21	..	1	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	1	1	6	2	5	..	8	..	1	..	..	..
44	Bordeaux	186	53	57	30	1	..	15	3	2	33	1	29	..	11	19	..	..	4	2	3	3	2	1	1	..	26	1	27	5	21	15	1	..	8	1
85	Lachine	323	72	119	14	..	..	9	18	17	67	1	24	..	1	21	..	..	1	6	..	4	2	3	3	..	23	4	17	8	19	7	1	2	5	2
25	Montreal Ouest, Ville St. Pierre	98	23	30	13	..	..	4	..	9	48	..	8	..	8	6	..	..	4	..	1	3	3	2	2	..	9	2	7	6	10	1	1	..	7	..
14	Dorval à Ste-Anne	50	15	9	6	..	1	1	1	1	4	1	8	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	5	..	6	4	7	1	..	1	..	..
72	Westmount	240	56	60	6	..	..	7	3	21	78	..	24	..	4	24	..	..	8	4	..	2	1	1	1	2	27	2	6	9	21	1	..	1	2	..

Note—A. signifie anglais. F. signifie français.

The Financial Times Press
333-335 rue Craig Ouest
Montreal